

Brigitte Nadeau

# La Presse

cyberpresse.ca

Fête, plein air  
et vidéo

Cahier Arts+Spectacles, page C1

Les traiteurs  
se démocratisent

Cahier Actuel, page B1

MONTRÉAL | JEUDI 16 AOÛT 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117<sup>e</sup> ANNÉE > NO 292 > 64 PAGES > 6 CAHIERS | 60 C TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70c

## Trois millions de Canadiens se nourrissent mal

Par manque d'argent, conclut une enquête de Statistique Canada

ANDRÉ NOËL

Trois millions de Canadiens, soit 10 % de la population, ont eu peur de ne pas manger à leur faim à cause d'un manque d'argent en 1998-1999, affirme une vaste enquête diffusée hier par Statistique Canada. Et dans la majorité des cas, ils se sont effectivement serré la ceinture au moins une fois pendant l'année.

La proportion de ménages en situation d'insécurité alimentaire s'élève à 57 % chez les bénéficiaires de l'aide sociale. Cela prouve que le montant des prestations n'est pas assez élevé, commente Vivian Labrie, coordonatrice du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté.

La situation est particulièrement troublante quand on sait que ces dernières statistiques englobent des enfants. « Les enfants représen-

tent le groupe d'âge le plus susceptible de vivre dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire, écrivent les auteurs de la recherche, Janet Che et Jiajian Chen. La nutrition inadéquate prolongée peut avoir des conséquences graves pour la santé.

« Chez l'enfant, la mauvaise nutrition peut affecter le développement des aptitudes intellectuelles, sociales et émotionnelles nécessaires pour fonctionner dans une société. Durant la prime enfance et l'enfance, la mauvaise nutrition entraîne un retard de croissance et nuit au développement psychomoteur. La nutrition inadéquate a également été associée à une diminution du pouvoir de concentration et au mauvais rendement scolaire.

« Quel que soit l'âge, la consommation d'une quantité insuffisante de fruits et de légumes peut augmenter le risque de souffrir de maladies chroniques, comme le cancer et la maladie cardiovasculaire.

Voir CANADIENS en A2

cyberpresse.ca Des statistiques et des rapports sur l'insécurité alimentaire et la pauvreté au Canada sont disponibles à [www.cyberpresse.ca/insecurite](http://www.cyberpresse.ca/insecurite)

### Comment vaincre l'insécurité alimentaire?

page A3



C'EST PARTI!

PHOTO PC  
Comme Diane Provost hier à Ottawa, des milliers de fonctionnaires fédéraux ont débrayé partout au pays pour réclamer des augmentations de salaire de 5 % pour chacune des trois années de la convention collective que l'Alliance de la fonction publique négocie avec le Conseil du Trésor. À lire en page A4.

## Washington lance un appel à la retenue

« La guerre est évitable » au Proche-Orient, déclare Bush

JOONEED KHAN

Le président George W. Bush a réagi hier à l'escalade des violences entre Israéliens et Palestiniens en estimant que « la guerre est évitable », en exhortant à nouveau les deux parties à désamorcer les tensions, et en appelant les dirigeants du Proche-Orient à « travailler à construire la paix ».

La Russie a annoncé pour sa part qu'elle coordonnait ses efforts avec les États-Unis pour faire cesser l'effusion de sang et relancer le dialogue vers un règlement pacifique. Le ministre des Affaires étrangères, Igor Ivanov, a eu hier une conversation téléphonique à ce sujet avec le secrétaire d'État Colin Powell.

Les appels à la retenue de Bush semblent avoir différé un raid de chars israéliens à l'intérieur de la zone autonome palestinienne autour de Bethléem, Beit Sahour et Beit Jala, comme celui de lundi soir dans la ville de Djinine.

Le ministre de la Défense, Benjamin Ben Eliezer, a démenti que les pressions des États-Unis y étaient pour quelque chose, affirmant que l'opération avait été remise « pour donner une nouvelle chance aux Palestiniens de cesser le feu sur Gilo ».

Le premier ministre Ariel Sharon avait tracé la veille une « ligne rouge », affirmant qu'« aucun coup de feu ne serait dirigé contre Gilo, qui fait partie de notre capitale ». Gilo est l'une des plus grosses colonies de peuplement, construite en dur en banlieue de Jérusalem-Est.

« Israël et Palestiniens ont fait un autre pas vers la guerre », écrit le Times de Londres, qui cite le maire de droite de Jérusalem, qui réclame d'importants effectifs pour mener une opération terrestre contre Beit Jala et Bethléem.

Voir WASHINGTON en A2

## La revente de médicaments: abus ou fraude?

CHANTAL GUY

ELLES ONT TOUTES DEUX 70 ans et préfèrent garder l'anonymat, parce qu'elles achètent et vendent illégalement des médicaments sous ordonnance.

La première habite l'est de Montréal. Pour 20 \$, elle a procuré à La Presse 80 comprimés de Valium (5mg) achetés à une connaissance, sur un simple coup de fil. La dame soutient se procurer régulièrement Ativan ou Valium de cette façon. Elle a déjà été ciblée par le programme Alerte de l'Ordre des pharmaciens, un système de surveillance des surconsommateurs. Lorsqu'elle termine sa prescription avant de

pouvoir la renouveler à la pharmacie, elle utilise son contact, une amie qui fait un peu d'argent de poche en vendant ses médicaments au prix coûtant, alors qu'elle les a payés moins cher en bénéficiant de l'assurance-médicament. Avant, la dame se fournissait chez une autre femme, aujourd'hui en centre d'hébergement.

La seconde dame, qui habite la Rive-Sud, a déjà vendu et acheté des médicaments sous le manteau. « C'est mieux de se procurer les médicaments chez le docteur, mais quand tu ne peux pas, tu vas voir ailleurs », dit-elle. Et, ailleurs, c'est souvent les amis proches. On envoie chez le médecin une connaissance qui obtient une prescription, achète le médicament et nous le re-

vend. On se file aussi le numéro des médecins les plus généreux. « Tu verses une petite larme et tu as ce que tu veux », lance-t-elle, en ajoutant que ce marché existe depuis longtemps. « Avant, c'était surtout des pilules pour dormir, mais, aujourd'hui, il y a plus de médicaments pour la dépression et le stress. »

Existe-t-il des réseaux organisés de vente de médicaments sous ordonnance chez les personnes âgées? Les spécialistes et organismes concernés croient que non. Mais des abus, il y en a, bien sûr.

Voir MÉDICAMENTS en A2

## La vraie « légère » au tabac génétiquement modifié s'en vient

MATHIEU PERREAULT

N'EN DÉPLAISE au ministre Allan Rock, les vraies légères s'en viennent. Une série de cigarettes contenant moins d'une famille de cancérigènes appelée nitrosamine sont sur le point d'arriver sur le marché, après des années de tests aux États-Unis.

Un tabac génétiquement modifié contenant en plus 30 fois moins de nicotine, que la compagnie Vector Tobacco de Caroline du Nord entend lancer en 2002, est à l'avant-garde de cette deuxième génération de légères.

Vector, une filiale de Liggett qui affirme que son tabac GM aidera les fumeurs à écraser, le cultive

présentement chez les Amish, en Pennsylvanie, après d'autres tests en Argentine. Trouver des cultivateurs a été difficile: beaucoup craignaient que le tabac des voisins serait déclaré persona non grata en Europe, à cause de la méfiance envers le génie génétique. Santé Canada n'a pas reçu de demandes pour Eclipse et Omni pour le moment, mais Vector indique avoir des plans pour le Canada.

Paradoxalement, Santé Canada n'aura pas de regard particulier sur les cigarettes Omni de Vector, alors que les fabricants de maïs ou de tomates génétiquement modifiés doivent montrer patte blanche aux fonctionnaires canadiens. « C'est une situation anormale et étrange qui dérive de nos

pratiques précédentes », reconnaît le directeur de la recherche, de la surveillance et de l'évaluation au programme de contrôle du tabac de Santé Canada, le chimiste Murray Kaiserman. « Nous ne pourrions nous en mêler que si les fabricants font des affirmations de nature médicale: leur cigarette est moins dangereuse, ou elle aide à cesser de fumer. Dans ce cas, nous exigerions des études. »

Et l'interdiction des cigarettes légères? « M. Rock a annoncé cette politique lundi, mais il n'a pas dit comment nous allons définir ce qui est interdit », dit M. Kaiserman avec un petit rire.

Voir TABAC en A2

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE		
Arts et spectacles	C1-C6	Monde A8, A9
- télévision	C4	Mots croisés E8, S10
Bandes dessinées	E8	Mot mystère E8
Bridge		Petites annonces E4
Décès	E6, E7	- immobilier E4
Économie	D1-D12	- marchandises E4, E5
Éditorial	A11	- emplois E5
Étes-vous observateur?	E4	- automobile E5, E6
Feuilleton	E8	- affaires D3
Horoscope		Politique A4-A7
Loteries	A2, A4	Quoi faire B6

MÉTÉO Voir S16  
Plutôt nuageux  
Maximum 28 > minimum 19



Seulement 79\$\*  
Offre spéciale pour la rentrée  
Lunettes complètes pour enfants (verres et monture)  
\* Pour la sélection voir en succursale.  
Verres simple vision, options en sus.

GREICHE SCAFF  
OPTOMÉTRISTES  
www.greiche-scaff.com

Examen de la vue  
Verres de contact  
Grand choix de montures exclusives  
PARTOUT AU QUÉBEC  
Pour renseignements, appelez  
(514) 336-4444  
Sans frais 1 877 667-2020

## DEMAIN DANS LA PRESSE

### Une course folle

Le propriétaire d'un hôtel de Las Vegas qui, pour le bon plaisir de ses illustres – et très riches – invités, organise une course à l'argent à laquelle participent six quidams recrutés au hasard parmi les joueurs de son casino. Tel est l'enjeu de *Rat Race* ( *Course folle* en version française ), une comédie loufoque marquant le retour du réalisateur Jerry Zucker.



À lire demain dans le cahier Arts & Spectacle.

## POUR NOUS JOINDRE

**La Presse** 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9  
www.cyberpresse.ca

**RÉDACTION (514) 285-7070**

**Nouvelles générales**  
general@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**Éditorial, Forum**  
edito@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4816

**Actuel**  
actuel@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**Auto, Mon toit, Santé Voyages**  
aso@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6972

**Quoi faire aujourd'hui**  
quoifaire@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**Arts, Spectacles, Cinéma, Livres**  
arts@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4814

**Économie**  
econo@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-4809

**Sports**  
sports@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 350-4854

**Têtes d'affiche**  
denis.lavoie@lapresse.ca  
Télécopieur: (514) 285-6808

**RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272**  
**PROMOTION (514) 285-7100**  
**COMPTABILITÉ (514) 285-6892**  
**RECOURS (514) 285-6900**

#### PUBLICITÉ

**Les petites annonces : (514) 285-7111**  
Télécopieur : (514) 848-6287  
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30  
**Décès et remerciements : (514) 285-6816**  
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30  
**Détailants : (514) 285-6931**  
**National et Télé-Plus : (514) 285-7306**  
**Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320**

**ABONNEMENT (514) 285-6911**  
abonnement@lapresse.ca  
Par télécopieur : (514) 285-7039  
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30  
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

**Envois de publication canadienne**  
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.  
(USPS03692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

### LOTÉRIES

### LA QUOTIDIENNE

À trois chiffres : **8-1-6** > À quatre chiffres : **8-9-8-6**

**LOTO 6/49** > **14-22-27-32-40-47**

Compl. : **26** > Extra : **3-2-1-5-2-7**

## SUITES DE LA UNE

### CANADIENS

Suite de la page A1

« Une carence en nutriments, comme le zinc, le cuivre, le sélénium et les vitamines A, C et D, peut affaiblir le système immunitaire et augmenter la susceptibilité aux infections. »

En 1998-1999, environ 14 % des enfants de moins de 18 ans vivaient dans un ménage ayant connu l'insécurité alimentaire au moins une fois pendant l'année et 11 % vivaient dans un ménage dont l'apport alimentaire était compromis. Comme chez les adultes, cette proportion dépasse un enfant sur deux dans les ménages vivant de l'aide sociale.

En Amérique du Nord, la faim atteint rarement les niveaux graves de privation que l'on observe dans les régions plus pauvres du monde, soulignent les auteurs. C'est pourquoi les chercheurs s'appuient sur le concept plus général d'insécurité alimentaire, qui dépasse le cadre de la faim.

Le scénario est toujours le même. Les per-

sonnes touchées commencent par s'inquiéter de ne pas avoir assez d'argent pour acheter de la nourriture, puis elles réduisent la quantité et ensuite la quantité des aliments qu'elles consomment.

Les chercheurs croient que leurs résultats sous-estiment la situation réelle, leur enquête ayant porté sur les ménages, ce qui excluait les milliers de sans-abri, lesquels sont les plus susceptibles d'avoir faim. La proportion de Canadiens souffrant d'insécurité alimentaire dépasse néanmoins le taux de Canadiens qui vivaient sous le seuil de la pauvreté, selon les calculs présentés cet été par l'Institut Fraser, un groupe de réflexion financé par les banques et les grandes corporations.

Comme on peut s'y attendre, l'insécurité alimentaire frappe certaines catégories de personnes plus que d'autres, soit :

> 35 % des Canadiens vivant dans des ménages à faible revenu;

> 32 % des ménages dirigés par une mère seule;

> 28 % des ménages qui dépendent de l'assurance-emploi, de l'indemnisation des accidents du travail, de la prestation fiscale pour enfants ou d'une pension alimentaire pour enfant ou pour conjoint, ou qui n'ont aucune source de revenu;

> 27 % des autochtones vivant hors des réserves;

> 22 % des locataires (comparativement à 6 % des propriétaires);

> 21 % des personnes divorcées ou séparées, souvent des parents seuls;

> 13 % des immigrants arrivés au pays depuis moins de 10 ans.

Paradoxalement, on trouve plus d'obèses

(15 %) dans les ménages souffrant d'insécurité alimentaire que dans la population générale (12 %). « Certaines études montrent que les personnes en situation d'insécurité alimentaire sont plus susceptibles d'avoir des accès de consommation de nourriture ou de choisir des aliments à forte teneur calorique lorsqu'elles disposent de nourriture », notent les chercheurs de Statistique Canada.

Ces derniers soulignent que les banques d'alimentation ne cessent de se multiplier dans les diverses régions du pays. En plus de provoquer des maladies, l'insécurité alimentaire est une grande cause de détresse, de dépression et de troubles émotionnels. « Par conséquent, les efforts en vue de réduire l'insécurité alimentaire pourraient, en dernière analyse, contribuer à la réduction des dépenses occasionnées par le traitement des problèmes médicaux qui y sont associés », concluent-ils.

### MÉDICAMENTS

Suite de la page A1

« N'importe quel pharmacien vous dira que le nombre de médicaments « perdus » dans les benzodiazépines est « curieusement » plus élevé que dans les autres médicaments, lance Pierre Ducharme, directeur général et secrétaire intérimaire de l'Ordre des pharmaciens. Tout le monde a tendance à perdre ses Valiums, mais pas ses antibiotiques! »

Mais la revente de médicaments sous le manteau? « C'est un problème très, très marginal, insiste Guy Vermette, spécialiste en gérontoxicologie. J'ai eu vent de choses comme celles là à peu près trois fois depuis 10 ans. Habituellement, ce sont des échanges gratuits plutôt que commerciaux. La mentalité est

plutôt de s'entraider. » Il estime qu'au Québec, environ 10 % des aînés souffrent de dépendance dans ce domaine. Il ajoute à cela 10 à 15 % de personnes qui peuvent être à risque.

M. Vermette est l'auteur d'un guide d'intervention dans lequel il indique que les benzodiazépines (sédatifs et anxiolytiques) comme l'Ativan et le Valium sont les médicaments « les plus fréquemment prescrits aux personnes âgées après les médicaments pour le cœur, soit 27,8 % de tous les médicaments qui leur sont prescrits ». Ces médicaments engendrent de la dépendance, particulièrement chez les femmes.

Jean Rodrigue, responsable de la

planification à la Fédération des médecins omnipraticiens, croit qu'on a banalisé l'utilisation des benzodiazépines. « Pour certaines personnes, c'est comme de l'Aspirin! déplore l'omnipraticien. Parce que l'utilisation de ces médicaments n'est pas reliée à une maladie particulière. L'anxiété, par exemple, est une des choses les plus difficiles à objectiver. » M. Rodrigue croit cependant que la vente de médicaments entre aînés est anecdotique et qu'on ne devrait pas imposer des mécanismes additionnels de surveillances pour quelques fraudeurs.

M. Vermette croit aussi qu'on a banalisé l'utilisation des benzodiazépines. « La consultation moyenne

chez un omnipraticien est de neuf minutes et ça prend trois minutes pour prescrire des benzodiazépines, alors qu'il faut 30 minutes pour faire une bonne évaluation psychologique d'un patient! »

Divers organismes et agences gouvernementales contactés par La Presse soutiennent n'avoir jamais entendu parler de ventes de médicaments entre personnes âgées, mais l'on reconnaît l'existence du prêt ou l'échange de médicaments. Au SPCUM, aucun cas de ventes de médicaments entre personnes âgées n'a été répertorié.

Le Collège des médecins ne dispose pas de données sur le nombre de médecins qui ont été sanctionnés pour avoir trop prescrit de mé-

dicaments. Les plaintes sont répertoriées par médecin et non par sujet, explique-t-on.

Selon Nathalie Pitre, de la RAMQ, la vente illégale de médicaments entre aînés est une situation inconnue de la Régie. « Il existe un « surapprovisionnement » chez les personnes âgées comme chez d'autres adhérents, mais c'est moins de 2 % de nos assurés », dit-elle.

Seulement deux programmes d'intervention en gérontoxicologie existent à Montréal: celui du Groupe Harmonie du CLSC Métro et le programme 55 ans et plus du Centre de réadaptation Dollard-Cormier. Sinon, les personnes âgées doivent se tourner vers les ressources générales en toxicomanie.

### TABAC

Suite de la page A1

« Franchement, je ne le sais pas. Mais je ne vois pas comment nous pourrions interdire d'écrire « faible teneur en nicotine » sur un paquet si c'est vrai. »

Beaucoup craignent justement que les fabricants de tabac ne refassent le coup des légères: mettre sur le marché des cigarettes qui semblent moins nocives, mais qui ne le sont pas réellement. « Ces cigarettes sont des légères un peu plus sophistiquées », tonne l'ancien directeur du bureau du tabac du ministère de la Santé des États-Unis (FDA), Mitch Zeller, devenu le directeur de l'American Legacy Foundation depuis que la Cour suprême a décrété que la FDA n'avait aucun droit de regard sur le tabac, en mars 2000.

M. Zeller croit que la FDA ne devrait pas considérer les Omni Free comme des cigarettes. « À tout le moins, il devrait y avoir des études officielles mesurant si oui ou non ces nouvelles cigarettes sont moins nocives. Des lignes directrices pour ces études ont été arrêtées l'an dernier. Si certaines cigarettes causaient réellement moins de cancer, le monde de la santé publique n'aurait rien contre leur introduction. » À la direction de la santé publique de Montréal, le responsable du dossier tabac, le pneumologue André Gervais, juge aussi que de telles études rendraient acceptable la deuxième génération de légères.

Les fabricants de cigarettes plan-

chent sur les cigarettes moins cancérogènes depuis 50 ans. Le goût du tabac a souvent été un problème. Le tabac GM de Vector a été mis au point par un chercheur de l'Université d'État de Caroline du Nord, Mark Conkling, qui a découvert la technique par hasard en 1995. « Je m'intéressais depuis 1985 aux gènes qui ne s'expriment que dans les racines, parce que les gènes des feuilles étaient déjà très étudiés, explique en entrevue le biologiste Conkling. L'un des gènes que je traquais s'est révélé essentiel dans la synthèse de la nicotine, qui est produite dans les racines puis migre vers les feuilles. » L'association a été si fructueuse que M. Conkling travaille maintenant chez Vector.

### WASHINGTON

Suite de la page A1

« C'est un tournant et une action immédiate s'impose », déclare-t-il.

Sharon a également fermé pour six mois la Maison d'Orient, siège de l'OLP à Jérusalem-Est, lançant ainsi la bataille de Jérusalem en dépit des condamnations de la communauté internationale — États-Unis, Europe, Russie et Chine inclus. Uzi Landau, ministre de l'Intérieur, a indiqué hier qu'Israël n'évacuerait la Maison d'Orient que si les Palestiniens y renoncent à leurs activités.

« Anticipant une hausse des attentats suicide, Israël a arrêté des plans pour amplifier grandement l'usage de la force contre l'Autorité palestinienne et discute d'une invasion générale de la Cisjordanie en réaction au prochain attentat », écrivait hier le quotidien USA Today à la une en citant « des officiels seniors en Israël ».

« Le premier ministre veut éviter une guerre autant que possible, mais si Arafat nous y contraint, nous irons à la guerre », déclare le ministre des Communications Reuven Rivlin cité par le journal.

« Israël et les Palestiniens ont sauté dans l'abîme », écrit le magazine Time, qui estime que « Sharon mise sur une longue guerre de basse intensité avec les Palestiniens, plutôt que sur une reprise du processus de paix ».

« La Russie estime que le Proche-Orient glisse vers une guerre qui pourrait éclater dans trois à six mois », rapporte sur l'Internet des organisations palestiniennes en citant des sources à Moscou.

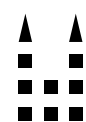
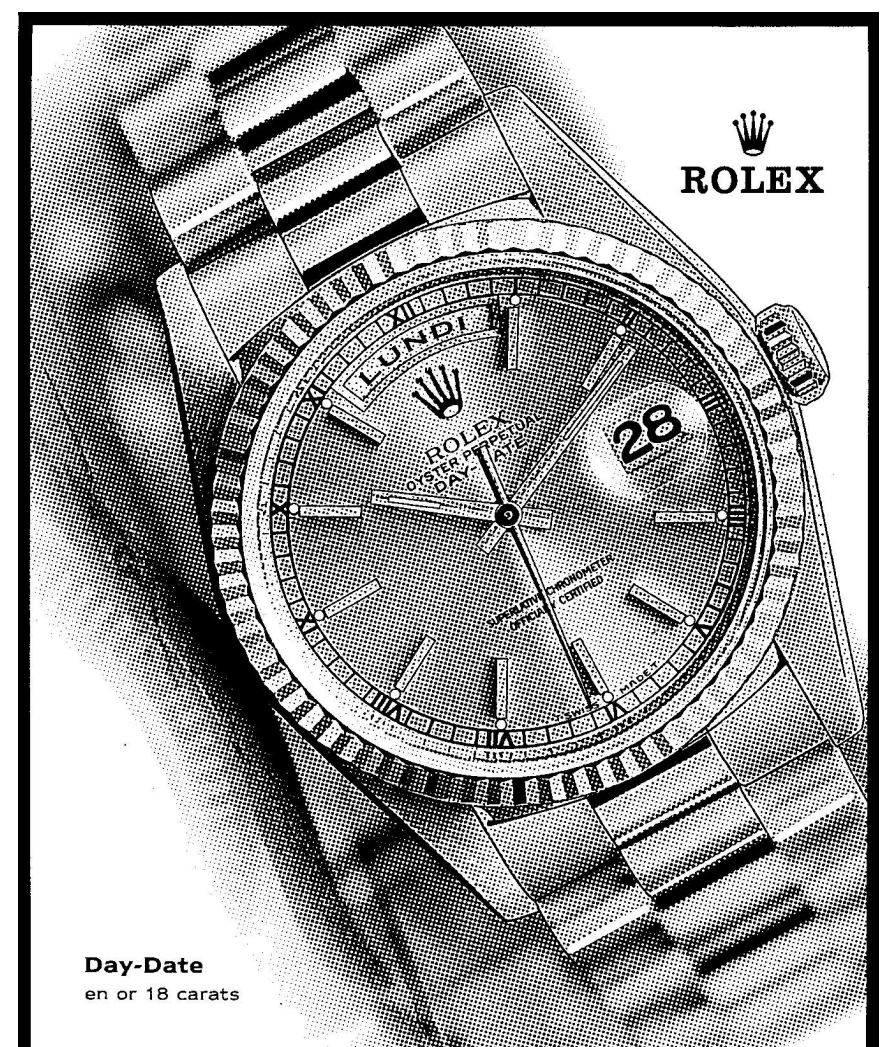
L'urgence gagne le camp arabe. Les ministres de l'Information, réunis hier au Caire, ont dénoncé la « désinformation » des médias internationaux « qui présentent Israël comme la victime et les Palestiniens comme ceux qui ne veulent pas la paix ». Arafat a présenté devant eux un rapport sur « la judaïsation de Jérusalem-Est » et sur la menace du transfert de l'ambassade des États-Unis dans la ville sainte.

Une délégation égyptienne de haut niveau est à Washington où elle devait rencontrer hier soir Colin Powell et la conseillère de Bush pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice.

Quant à l'Autorité palestinienne, elle a demandé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU sur la Maison d'Orient et l'envoi d'observateurs dans les Territoires occupés. Mais les États-Unis ont fait savoir dès hier qu'ils s'opposaient à toute initiative du Conseil dans ce dossier.

Sur le terrain, les chars israéliens sont restés massés hier soir autour de Beit Jala-Beit Sahour-Bethléem. À Hébron, un membre du Tanzim, le bras armé de Fatah de Yasser Arafat, a été abattu dans une embuscade attribuée à Israël dans le cadre de sa politique d'assassins ciblés.

Selon l'organisation palestinienne Al Awda, les Israéliens ont tiré aux missiles et à la mitrailleuse lourde sur Hébron dans la nuit de mardi et des chars ont pénétré hier dans des secteurs autonomes palestiniens au sud de Khan Younis, à Gaza.



**CHÂTEAU D'IVOIRE**

Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal • (514)845-4651  
www.chateaudivoire.com

## ACTUALITÉS

Les chauffards  
les mieux traités  
sont québécois

Presse Canadienne

QUÉBEC — Les conducteurs criminels coûtent annuellement 120 millions aux contribuables québécois, soutient dans un mémoire l'avocat Marc Bellemare.

Cet avocat québécois poursuit depuis 15 ans une campagne pour faire modifier le régime public d'assurance automobile du Québec. Il présentera un mémoire devant les députés de la commission parlementaire qui étudieront ce régime à compter de septembre. La Presse Canadienne a obtenu copie du document.

Selon M<sup>e</sup> Bellemare, le régime d'assurance automobile, qui ne tient pas compte de la responsabilité en cas de faute, « profite aux conducteurs criminels ».

La Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) verse en effet annuellement 120 millions à la suite d'accidents causés par des conducteurs reconnus coupables de crimes, soit 15 millions en dédommagement aux chauffeurs eux-mêmes et 105 millions à leurs victimes, sans qu'on ne leur demande rien en retour.

« Cette façon sournoise de financer la criminalité routière a maintes fois soulevé l'ire des Québécois », affirme l'avocat Bellemare.

Le Québec possède « les chauffards les mieux traités au Canada », soutient-il.

La bière serait aussi bonne  
que le vin pour la santé

ANDRÉ NOËL

**Les gens qui boivent de la bière et des spiritueux de façon modérée pourraient être aussi « en santé » que les buveurs de vin, suggère une étude espagnole qui paraît aujourd'hui dans le *Journal of Epidemiology and Community Health*. La recherche montre que les consommateurs d'alcool rapportent moins de problèmes de santé que ceux qui ne boivent pas.**

Les chercheurs espagnols affirment que c'est bien plus la quantité d'alcool que le type de boisson qui a le plus d'impact sur la santé. Ils contredisent ainsi les conclusions d'études scandinaves, qui insistent sur les avantages du vin par rapport à la bière.

Les Espagnols se sont penchés sur l'association entre la quantité et le type d'alcool consommé, et l'évaluation subjective que font les buveurs de leur santé. L'enquête a porté sur plus de 19 000 adultes qui ont participé à l'Enquête nationale sur la santé, en 1993. Les variables qui pourraient influencer les conclusions, telles que l'âge, l'emploi, la pratique d'activités physiques, le tabagisme et le statut socioéconomique ont été prise en compte.

Moins d'un tiers des participants avaient l'impression que leur santé n'était pas aussi bonne que ce qu'elle aurait dû être. Près de 57 % ont dit qu'ils buvaient de l'alcool régulièrement, la plupart d'entre eux avouant une préférence pour le vin. L'habitude la plus courante consistait à prendre de un à quatre verres par jour.

Les Espagnols qui avaient les niveaux de revenu et d'éducation les plus élevés, et ceux qui avaient un emploi, tendaient à boire plus que les autres, tout comme les fumeurs et ceux qui avaient un travail physiquement exigeant. Les résultats ont montré que les adultes qui buvaient de l'alcool, peu importe qu'il se soit agi de bière, de spiritueux ou de vin, rapportaient moins de problèmes de santé que ceux qui ne buvaient pas. Dans l'ensemble, plus forte était leur consommation d'alcool, meilleure était l'évaluation de leur santé.

Le docteur Fernando Rodriguez-Artalejo, de la faculté de médecine de l'Université Autonome de Madrid, et ses collègues reconnaissent que ces résultats diffèrent des conclusions établies dans les pays nordiques. Des chercheurs scandinaves soutiennent que le vin est la boisson la plus « saine » et qu'une consommation plus élevée d'alcool est associée à un taux de maladie plus élevé. « La différence peut être due au fait que, en Espagne, l'alcool est généralement bu pendant le repas, alors que ce n'est pas le cas dans les pays nordiques », suggère le Dr Rodriguez-Artalejo.

De leur côté, des chercheurs danois signent un article, dans le dernier numéro d'*Archives of Internal Medicine*, où ils postulent que ce sont les habitudes de consommation, ainsi que les caractéristiques sociales et psychologiques des buveurs, qui pourraient expliquer les avantages apparents du vin.

Erik Mortensen, du Centre des sciences de l'épidémiologie de Copenhague, et ses collègues ont mené leur enquête auprès de 363 Danois et 330 Danoises âgés de 29 à 34 ans en recueillant des informations sur leur statut socioéconomique, leur éducation, leur quotient intellectuel, leur personnalité, leurs symptômes psychiatriques et leurs habitudes, y compris leur consommation d'alcool.

Les auteurs ont trouvé que la consommation régulière de vin était un indicateur général d'un rang social élevé et d'un fort développement de la personnalité : ils estiment que cette association pourrait expliquer les bénéfices apparents du vin. Les buveurs de vin modérés sont plus en santé que ceux qui boivent d'autres boissons ou pas d'alcool du tout, selon leurs résultats.

Selon les Danois, la consommation légère ou modérée de vin est aussi liée à une perception de bonne santé et à des risques effectivement moins élevés de maladies, notamment de crises cardiaques, de cancers de la partie supérieure du système digestif, de cancers du poumon, de fractures de la hanche et, généralement, à un taux plus bas de toutes les causes de mortalité, comparativement à la consommation de bière et de spiritueux ou à l'abstinence.

La pauvreté à  
l'ordre du jour

JUDITH LACHAPPELLE

IL N'Y A pas que dans les revues de mode que l'on voit se dessiner les nouvelles tendances de l'automne. Un regard sur l'actualité du dernier mois laisse présager que les Canadiens entendront beaucoup parler de lutte contre la pauvreté cet automne.

Ainsi, à la mi-juin, le gouvernement de Bernard Landry annonce qu'il déposera en 2002 sa stratégie pour la lutte à la pauvreté. Début juillet, le Canada glisse du premier au troisième rang des pays du monde sur le plan du développement humain selon l'ONU. Une semaine plus tard, le premier ministre Jean Chrétien admet que son gouvernement doit faire plus pour la lutte à la pauvreté. Fin juillet, il souhaite que la pauvreté soit à l'ordre du jour lors des rencontres des pays du G8. Quelques jours après, l'Institut Fraser a annoncé une nouvelle façon de calculer la pauvreté qui fait chuter le nombre de personnes considérées sous le seuil de faible revenu. Mardi, un sondage Léger Marketing indiquait que la lutte contre la pauvreté et la santé arrivaient en tête de liste de préoccupations des Canadiens. Et hier, Statistique Canada a révélé que 10 % des Canadiens avaient connu une situation d'insécurité alimentaire en 1998-1999 à cause d'un manque d'argent.

« On commence à voir de plus près l'effet des politiques restrictives des dernières années », observe Vivian Labrie, coordonatrice du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté. « On n'agit pas impunément sur le revenu des plus pauvres sans effet. (...) C'est clair que depuis 1994, les familles les plus pauvres se sont appauvries. Les allocations familiales n'ont pas suivi le coût de la vie. Les familles pauvres ont moins d'argent qu'elles en avaient en 1974. Ce n'est pas surprenant que l'une des choses qui tombent en souffrance le plus vite soit l'alimentation. »

Insécurité alimentaire au pays de l'abondance ? Oui. « Quand je vois que 58 % des ménages ayant recours à l'aide sociale ont déclaré de l'insécurité alimentaire, je ne suis pas du tout surprise », dit M<sup>me</sup> Labrie. « L'aide sociale n'est pas suffisante pour couvrir les besoins essentiels. Les gens ont des dépenses fixes, comme le loyer. La nourriture, c'est une dépense qui vient après avoir réglé les coûts fixes dans un budget. Ça vient confirmer les demandes qu'on fait. Quand on voit le gouvernement annoncer des déjeuners dans les écoles, c'est un pansement sur un problème qui est tout autre. Il faut agir sur le revenu des parents. »

En effet, le problème — à Montréal du moins — n'en est pas un de disponibilité de la nourriture. Les entrepôts des banques alimentaires sont régulièrement approvisionnés par des dons des grandes chaînes de supermarchés. L'aide d'urgence est là. Mais il ne faut surtout pas penser assurer la sécurité alimentaire des citoyens seulement avec ce type d'aide, dit Jean-Paul Faniel, de la Table de concertation sur la faim du Montréal métropolitain. « Le problème soulevé par le don de nourriture comme tel n'est jamais abordé. La demande était là il y a 20 ans, mais on l'a réglée autrement. Il n'y avait pas de banque alimentaire. Il y avait même un principe qui était largement répandu selon lequel on ne donne pas ce qu'on ne mangerait pas soi-même. »

« Les banques alimentaires elles-mêmes disent travailler pour disparaître, dit Vivian Labrie. Il faut régler le problème à la source, penser à la dignité de la famille. Si moi j'étais dans la même situation, est-ce que je préférerais que mon revenu de base soit correct ou qu'on me donne une aide ponctuelle ? »

L'insécurité est plus qu'une question de savoir s'il y a quelque chose dans le frigo. « Concrètement, il faut considérer que le problème de faim en est un de pauvreté, de revenu, d'organisation sociale, poursuit Jean-Paul Faniel. « Si la municipalité se reconnaissait une responsabilité au plan de la sécurité alimentaire, peut-être que comme dans n'importe quelle situation d'urgence, les autorités considéreraient que c'est leur responsabilité de s'en occuper ? »

On n'est décidément plus à l'époque où on pouvait assurer sa sécurité alimentaire en cultivant son potager, dit Vivian Labrie. « Les politiciens ne peuvent plus éviter le sujet depuis deux ans. On les attend de pied ferme. La population et les organisations sur le terrain ont des solutions. C'est une année où les gouvernements vont avoir à mesurer l'impact d'écouter ou pas les revendications qui sont faites de façon massive par des regroupements importants de citoyens. »

## L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE



photo ROBERT MAILLOUX, La Presse ©

Keino, trois ans, sa petite soeur Naseika, neuf mois, et son grand frère Haseimy, cinq ans, entourent leur maman Hélène Bédard.

## Budget par repas: 2\$ par personne...

JUDITH LACHAPPELLE

DEUX adultes, quatre enfants. Un revenu annuel autour de 22 000 \$ quand le conjoint, agent de sécurité, réussit à avoir un horaire de travail bien garni, ce qui n'est pas toujours le cas. Budget par repas par personne : environ deux dollars. Il y a des jours où Hélène Bédard se demande vraiment comment elle y arrivera.

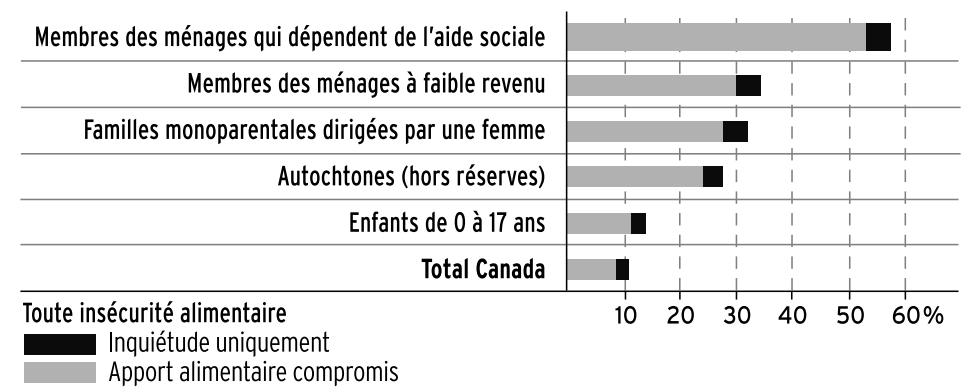
Après avoir payé le loyer du mois, l'électricité, le chauffage et les autres frais fixes et imprévus de dernière minute, c'est bien souvent ce qui reste qui servira à remplir le garde-manger. Ces jours-ci, la part de loyer (un cinq et demi dans un HLM du Plateau) gruge 45 % du revenu mensuel. Avant de payer les autres comptes, le couple réserve 200 \$ par mois pour la nourriture. « Oui, je me prive de manger pour mes enfants », admet la jeune femme. « Je me prends une plus petite assiette pour que les enfants en aient plus. »

C'est lorsqu'elle était enceinte de Haseimy, il y a cinq ans, qu'Hélène s'est rendue pour la première fois au Dispensaire diététique, un organisme du centre-ville parrainé par Centraide. L'organisme fondé il y a 120 ans a comme mission de venir en aide aux familles défavorisées. Le Dispensaire donne du lait, des oeufs et des vitamines aux futures mères dans le besoin. Il les invite ensuite à rencontrer une diététicienne et à participer aux activités de groupe, que ce soit les cours de planification des achats ou ceux de tricot ou de cuisine. « On leur fait comprendre qu'elles sont mères tout de suite, pas dans neuf mois », dit la coordonatrice, Marie-Paule Duquette.

Le Dispensaire a calculé que le coût minimum d'un régime nutritif est de 4,83 \$

## PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

(selon le niveau et certaines caractéristiques, population à domicile, Canada, territoires non compris, 1998-1999)



par personne par jour pour une famille de quatre personnes. La très grande majorité des ménages qui fréquentent l'organisme ne disposent pas d'une telle somme. En plus, note M<sup>me</sup> Duquette, les parents savent de moins en moins cuisiner et achètent alors des aliments préparés, plus coûteux. « Parfois, les mères vont plutôt choisir les aliments que les enfants aiment, mais qui ne sont pas toujours le meilleur choix nutritif. » Les paniers de provisions peuvent-ils aider ? Oui, mais dans une certaine limite. « Ce ne sont pas des aliments pour faire des recettes. On trouve beaucoup de boîtes de conserve, pas des légumes ou de la viande, dit Hélène Bédard. J'aime mieux me priver pour acheter des choses ailleurs. »

Avec un budget aussi serré, il faut faire des choix. Les enfants mangeront de la viande une seule fois par jour, les lentilles et autres légumineuses remplaceront les protéines animales lors des autres repas. Il faudra aussi raisonner les petits

gourmands qui se jettent dans le panier de fruits : s'ils les mangent tous d'un coup, il n'y en aura plus jusqu'à la prochaine commande. En partageant avec les autres clientes du Dispensaire, Hélène a appris à mijoter d'autres plats savoureux et peu coûteux. Et en mettant leurs ressources en commun, elles peuvent acheter en grosse quantité les aliments dont elles ont besoin.

Il n'y a donc pas souvent de gâteaux, ni de biscuits dans le garde-manger. Maman achète ce qui est bon pour la santé. Toujours ? Ou presque, sourit la jeune mère. Si la joyeuse bande a été particulièrement sage, elle aura droit — seulement une fois par deux mois ! — à une gâterie suprême : le McDonald's...

cyberpresse.ca Des statistiques et des rapports sur l'insécurité alimentaire au Canada sont disponibles à

www.cyberpresse.ca/insecurite

# Le soleil et la chaleur réduisent l'ardeur des fonctionnaires fédéraux

Les journées de grève pourraient toutefois se multiplier

CLAUDE-V. MARSOLAIS

À 10 HEURES hier, le soleil plombait déjà fort devant le 715, rue Peel. Quelque 400 fonctionnaires en grève étaient venus manifester devant l'édifice du gouvernement fédéral et bloquaient l'entrée principale en écoutant des airs de reggae crachés par des haut-parleurs.

Des organisateurs ont essayé d'entraîner la foule à chanter, mais ce ne fut pas un grand succès. Seul le cri de ralliement « So So Solidarité » permit aux manifestants d'exprimer un peu leur indignation face à l'attitude du Conseil du Trésor fédéral qui leur offre 2 % d'augmentation par année pour les trois prochaines années.

Au bout d'une demi-heure, cuisant sous le soleil, un grand nombre de manifestants ont décidé d'aller s'asseoir sur le terre-plein d'un terrain vague en face de l'édifice.

Au Québec, même si la plupart des services gouvernementaux ont été affectés à des degrés divers, ce ne sont pas tous les fonctionnaires qui ont débrayé et qui ont manifesté sur les piquets de grève.

« Ce n'est qu'un début. Nous allons assister à un mouvement progressif de débrayage lors des deux prochaines journées de grève », a commenté Daniel Allard, président du conseil régional de l'Alliance de la fonction publique, qui n'était pas en mesure de dire combien d'employés avaient fait la grève au Québec.

L'arrêt de travail d'hier a perturbé le cours normal des opérations à l'édifice de la rue Peel, où l'on émet les chèques d'assurance-emploi et de pension de vieillesse. Vers la fin de la journée, la police a dégagé l'entrée principale afin de donner accès à des cadres et à d'autres employés non en grève.

Dans l'ensemble, les centres fiscaux de Jonquière et de Shawini-

gan ont été fermés, les services d'immigration, d'assurance-emploi, de pensions et d'allocations familiales ont été touchés.

Dans les pénitenciers, environ 10 % du personnel administratif ne s'est pas présenté au travail. La Cour de la citoyenneté, rue McGill, a été paralysée tandis qu'au moins 200 employés de l'Agence spatiale de Saint-Hubert ne se sont pas présentés au travail.

Un certain nombre d'employés tels les agents d'immigration, les douaniers, les préposés aux bénéficiaires à l'hôpital des vétérans n'ont pas débrayé, car ils devaient fournir des services jugés essentiels.

Dans l'ensemble du Canada, environ 77 000 personnes étaient touchées par l'arrêt de travail d'hier.

On ignore si cet arrêt de travail aura un impact sur le déroulement des négociations mardi et mercredi prochains avec les représentants des employés de bureau et des cols bleus.

Daniel Allard a cependant indiqué que le mot d'ordre de grève pour les 22 et 29 août serait respecté à moins qu'une entente de principe n'intervienne d'ici là. Les fonctionnaires fédéraux ont également prévu de déclencher une grève générale illimitée à la mi-septembre s'ils n'obtenaient satisfaction.

Ils réclament des augmentations de salaire de 5 % pour chacune des trois années du contrat de travail en signalant que les députés, cadres et juges ont obtenu des hausses de salaire importantes ces derniers temps.

Un employé de bureau du gouvernement fédéral gagne entre 25 000 \$ et 33 000 \$ par année tandis qu'un col bleu gagne en moyenne 35 000 \$.



Ils étaient quelque 400 fonctionnaires à manifester devant l'édifice du gouvernement fédéral, rue Peel hier à Montréal. Fatiguée par le soleil, la foule se préoccupait peu des organisateurs qui tentaient de la faire chanter.

Photo ARMAND TROTTIER

## Moins de grèves et de jours de travail perdus en 2000 au Québec

CLAUDE-V. MARSOLAIS

LE NOMBRE de grèves et de lock-out a diminué radicalement en l'an 2000 au Québec de sorte qu'on a enregistré l'année la plus calme depuis 1995 dans les relations de travail.

Le ministère du Travail a dénombré 99 nouveaux conflits de travail en plus des 125 qui avaient débuté l'année précédente et se poursuivaient en l'an 2000.

Pour l'année 1999, on avait enregistré 124 nouveaux conflits et 155 qui avaient débuté l'année précédente.

Malgré la diminution du nombre de conflits, le nombre de travailleurs touchés par des grèves ou des lock-out est comparable à celui de 1999, soit autour de 25 000.

On constate toutefois une diminution importante — de 47 % — des jours de travail perdus par rapport à 1999. De 652 747 jours perdus en 1999, on est passé à 345 640

en 2000, le troisième résultat le plus faible des 10 dernières années.

Le nombre de travailleurs touchés par des conflits a été plus important dans le secteur public (17 000) que dans le secteur privé (6359).

Les ajustements salariaux demeuraient le principal enjeu des conflits de travail l'an passé, comptant pour 60 % (59 sur 99).

Les conflits de travail de l'an 2000 sont dus à des grèves dans une proportion de 77,6 %, à des lock-out (14,4 %) ou aux deux (8 %).

L'année 2001 verra vraisemblablement une détérioration de la paix sociale puisque pour les six premiers mois de l'année on dénombrait déjà 309 340 jours perdus dans 74 arrêts de travail.

### Progression de 2,8 % des salaires

L'économiste et chef du service des études économiques au ministère du Travail, Normand Pelletier,

s'attend à ce que les hausses salariales atteignent 2,8 % en moyenne en 2001. Le taux de progression devrait être de 2,9 % dans le secteur public et de 2,4 % dans le secteur privé.

Selon l'activité économique, la hausse moyenne devrait être de 2,6 % dans le secteur primaire, 2,4 % dans le secteur manufacturier, 4,9 % dans la construction et 2,8 % dans celui des services.

Dans les sous-secteurs, les hausses les plus fortes sont l'enseignement avec 3,5 %, le tabac avec 3,3 %, le matériel de transport (3,2 %), les produits électriques (3,2 %) et l'industrie chimique (3 %).

La forte progression enregistrée dans le secteur de l'enseignement est attribuable à l'intégration des catégories 14, 15 et 16 ans de scolarité à l'échelle 17 ans et moins ce qui suppose un redressement salarial important.

L'an dernier, la hausse moyenne des salaires avait été de 2,6 %.

## ABUS DE MÉDICAMENTS

### «Alerte» dans les pharmacies

JEAN-FRANÇOIS GAMACHE et CHANTAL GUY

DEPUIS 1985, l'Ordre des pharmaciens surveille les patients qui abusent de médicaments sous ordonnance et tente de contrôler le détournement des drogues licites par de fausses ordonnances ou les visites multiples effectuées auprès de médecins et pharmaciens.

« Le médecin et le pharmacien ne sont pas formés pour dépister les fraudeurs, dit Pierre Ducharme, directeur par intérim de l'Ordre des pharmaciens. C'est pourquoi nous avons mis sur pied le programme Alerte qui invite les médecins et les pharmaciens à surveiller les abus. Mais il n'y a rien qui contrôle le nombre d'omnipraticiens que vous fréquentez. » En 2000-2001, un total de 1253 alertes ont été lancées par les 5649 pharmaciens québécois, une augmentation de 11 % comparativement à l'an dernier. Les médicaments faisant le plus souvent l'objet d'alertes sont les benzodiazépines, les stupéfiants, les psychotropes et les antidépresseurs. « Il y a des modes dans l'abus de médicaments », note M. Ducharme.

Lorsqu'un pharmacien lance une alerte, il en contacte trois autres qui l'imitent, et ainsi de suite. « Ce n'est qu'une question d'heures avant que l'ensemble du réseau soit informé », souligne M. Ducharme.

Plusieurs motifs peuvent pousser l'Ordre à émettre une alerte auprès des pharmaciens québécois. Il y a d'abord la fabrication de fausses ordonnances, leur falsification (pour en augmenter la durée, par exemple) ainsi que le vol de carnets d'ordonnances. Dès que ces motifs sont vérifiés auprès du prescripteur, l'alerte peut être déclenchée, et la police avisée.

L'abus de médicaments relié à des consultations multiples de médecins et de pharmacies peut également être l'objet d'une alerte. « Dans les cas d'abus, il est très important de nous assurer, avant de transmettre une alerte, que le même type de médicament a été prescrit et livré au patient au cours d'une même période et ce, dans plus d'une pharmacie », souligne l'Ordre des pharmaciens.

Enfin, le retrait d'un médicament peut aussi être la raison d'une alerte.

## Archives Bourassa: la clé du mystère était à une touche d'ordinateur

ALEXANDRE VIGNEAULT

UNE SIMPLE recherche informatique aurait pu éviter l'imbroglio survenu quand on a perdu la trace de centaines de boîtes d'archives ayant appartenu à Robert Bourassa. Une vérification que personne n'a cru bon de faire depuis six ans.

La directrice générale intérimaire des Archives nationales du Québec, Sylvie Lemieux, affirme qu'il aurait été possible, dès 1995, au moment où l'ex-premier ministre les cherchait, de vérifier si les boîtes d'archives avaient été déposées au cours des mois précédents. « Ça aurait pu être fait à n'importe quel moment, dit-elle. Pourquoi ça n'a pas été fait ? Je suis désolée, je n'ai pas de réponse. »

Les Archives nationales ont annoncé mardi que les boîtes de documents que M. Bourassa a cherchées en vain pendant des mois en 1995, avaient été déposées au Centre de documents semi-actifs (CDSA) le 26 septembre 1994, par le ministère du Conseil exécutif. Le CDSA est un entrepôt géré par les

Archives nationales où sont déposés des dossiers utilisés occasionnellement à des fins administratives. Ceux de l'ex-premier ministre libéral y ont été transférés deux semaines après la victoire du Parti québécois aux élections provinciales, le 12 septembre.

Pourquoi n'a-t-on pu dire à *La Presse*, il y a trois semaines, que les boîtes de M. Bourassa étaient déjà au CDSA ? « Je ne saurais pas vous dire, j'étais en vacances, répond M<sup>me</sup> Lemieux. Il y a quelqu'un quelque part qui a perdu une trace. »

Est-il normal que les Archives nationales ne puissent dire à un premier ministre qui cherche ses documents qu'ils sont au CDSA depuis plusieurs mois déjà ? N'est-ce pas inquiétant ? « Je ne sais pas quoi vous répondre, laisse tomber M<sup>me</sup> Lemieux. On a l'information maintenant, il faut arrêter de revenir là-dessus. Il y a peut-être un problème de communication à l'époque, mais je peux vous dire que tout est là. »

Les Archives nationales ont annoncé mardi avoir reçu 483 caisses

de documents ayant appartenu à M. Bourassa de la part du ministère du Conseil exécutif. Ces documents correspondent à ceux que l'ex-premier ministre cherchait pour compléter le legs de ses dossiers personnels aux Archives nationales qu'il avait amorcé en 1987. Or, des notes manuscrites jointes au dossier d'acquisition du Fonds Robert-Bourassa mentionnent à quelques reprises l'existence de 563 boîtes de documents.

Plusieurs raisons d'ordre purement techniques peuvent expliquer la différence de 80 boîtes entre les chiffres avancés, selon M<sup>me</sup> Lemieux. Il se peut qu'on ait regroupé des documents placés dans des boîtes à moitié remplies. Il se peut aussi que le cabinet du premier ministre ait retranché ou détruit certains documents, ce qui n'a rien d'anormal dans le cas d'un legs volontaire comme celui-là. « Souvent, il y a de l'élagage pour ne pas occuper des espaces inutilement et payer pour ces espaces-là », ajoute M<sup>me</sup> Lemieux.

Les notes manuscrites annexées au dossier d'acquisition signalent

également qu'une partie des boîtes de M. Bourassa aurait pu se trouver au bureau de Daniel Johnson, lorsqu'il a pris la relève au début de l'année 1994. L'hypothèse a cependant été écartée dès la fin de 1995. Joint par *La Presse*, M. Johnson a dit n'avoir jamais eu connaissance de cette histoire ni des recherches de M. Bourassa.

Pour les Archives nationales, le dossier est clos. « Je ne veux pas m'attarder à rechercher la source du problème, à savoir comment il se fait qu'on a oublié ça », annonce M<sup>me</sup> Lemieux. La directrice intérimaire des Archives nationales estime par ailleurs que l'inquiétude entourant la disparition des boîtes de M. Bourassa a été « gonflée » et « passablement amplifiée ». Depuis quelques semaines, avant la publication d'un article dans *La Presse*, le mystère des archives personnelles de M. Bourassa alimentait des discussions dans certains cercles académiques et politiques et aussi dans le milieu des archivistes qui avaient eu vent des tentatives infructueuses de l'ex-premier ministre.

<b>loto-québec</b> résultats	
<b>loto 649</b> Tirage du 2001-08-15 14 22 27 32 40 47 Numéro complémentaire: 26	<b>Québec 49</b> Tirage du 2001-08-15 01 23 26 31 38 48 Numéro complémentaire: 41
<b>Promotion Double Jeu*</b> Tirage du 2001-08-15 05 20 30 48	<b>Extra</b> Tirage du 2001-08-15 NUMÉRO 321527
<small>*Seules les sélections participant au Loto 649 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.</small>	
<b>Banco</b> Tirage du 2001-08-15 04 06 07 09 23 24 25 26 28 33 35 46 49 53 55 56 62 63 65 66 816 8986	<b>Quintissime</b> Tirage du 2001-08-15 3 4 816 8986
<b>Le jeu doit rester un jeu.</b> <small>Les modalités d'encassement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.</small>	
<small>TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec</small>	

## Une coopérative d'emprunts fait miroiter un développement à meilleur coût

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

LES AUTOCHTONES du Québec devront attendre avant de pouvoir imiter les communautés de l'ouest du pays, qui s'apprentent à émettre des obligations pour financer la construction des maisons, égouts, routes et parcs industriels nécessaires à leur développement économique.

Hier, le *Globe and Mail* révélait l'existence de l'Institut financier des Premières Nations (IFPN), une coopérative d'emprunts quasi unique au monde, qui mettra bientôt les communautés amérindiennes sur le même pied que les provinces et municipalités en leur permettant d'emprunter à meilleur coût sur les grands marchés. Ils pourront ainsi réaliser leurs projets sans dépendre du ministère des Affaires indiennes.

D'après Jim Craven, directeur du Municipal Finance Authority of British Columbia (l'institution pionnière ayant servi de modèle à l'IFPN), une vingtaine de communautés autochtones canadiennes pourront ainsi élargir leurs sources de revenus aussitôt qu'Ottawa — qui voit le projet d'un bon oeil — leur donnera le feu vert et adoptera une loi (sans doute d'ici deux ans). Pour se qualifier, elles devront bénéficier d'une source de revenus stable (taxes foncières, droits de coupe, etc.) et jouir d'une excellente santé financière.

D'après M. Craven, aucune communauté québécoise ne fait encore partie de ce groupe sélect. Seuls les Innus de Uashat-Maliotenam (Sept-Îles) prélèvent des taxes foncières, mais ils sont actuellement aux prises avec des difficultés financières. Quant aux autres communautés québécoises : « elles devront faire un choix politique (décider de prélever des taxes) pour pouvoir se qualifier. Mais la taxation, c'est pas le sujet le plus populaire. La plupart du temps, quand on en parle, les communautés tournent les talons », expose le conseiller en gestion Ricky Fontaine, qui représente le Québec à la Commission consultative sur la fiscalité indienne.

Autre écueil : « C'est extrêmement difficile de faire des affaires dans un contexte québécois. Un investisseur qui décide de s'établir au sein d'un communauté autochtone doit passer à travers un dédale de lois, être prêt à attendre quatre ans. C'est extrêmement compliqué », poursuit le conseiller en gestion.

Dans l'Ouest, la situation des autochtones est tout à fait différente, souligne M. Fontaine. Certains communautés comptent jusqu'à 10 fois plus de résidents non-autochtones qu'autochtones, prélèvent des taxes depuis longtemps et se sont transformées en petites villes.

Quant aux investisseurs potentiels, ils ne manquent pas, assure M. Craven, qui a présenté son projet à la firme new-yorkaise Moody's. « L'idée enthousiasme les investisseurs européens », dit-il, tandis qu'un fonctionnaire avance que les Américains pourraient s'en inspirer.

De son côté, le ministère fédéral des Affaires indiennes se dit « favorable à toute initiative favorisant le développement économique des premières nations ». D'autant plus que la coopérative d'emprunt doit voir le jour en même temps que trois autres organismes : un Institut de statistiques, une Commission sur la fiscalité et un Conseil de gestion financière, des outils qui devraient aider les premières nations à assainir leurs finances et leur donner le pouvoir d'accomplir ce qu'elles ne peuvent réaliser individuellement ».

## INFRASTRUCTURES

# « Lucienne ne comprend pas le programme ! »

Guy Chevrette accuse le fédéral d'être de mauvaise foi

ÉRIC TROTTIER

CETTE FOIS, Guy Chevrette est sorti de ses gonds.

Le ministre des Transports, responsable de la plupart des projets québécois soumis au programme d'infrastructures fédéral-provincial-municipal, en avait long à dire hier sur la « mauvaise foi » du clan fédéraliste qui, selon lui, retarde l'approbation des dossiers par pure mesquinerie, pour mettre des bâtons dans les roues du gouvernement Landry.

Mais pourquoi le gouvernement fédéral refuse-t-il de donner le feu vert aux projets soumis par Québec ?

« Je vais vous dire pourquoi, répond le ministre Chevrette avec tout le bagout qu'on lui connaît. Lucienne (Robillard, la ministre responsable du programme d'infrastructures au gouvernement Chrétien) est tombée en bas de ses bottines. Elle le comprend pas, le programme ! »

Rappelons que la ministre Robillard ainsi que son collègue Alfonso Gagliano (responsable du Québec) affirment que les dossiers soumis par Québec dans le cadre du programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec 2000 sont incomplets.

Tout comme sa collègue aux Affaires municipales, Louise Harel, M. Chevrette soutient que son gouvernement a respecté en tout point l'entente signée en octobre dernier avec le fédéral. « On leur envoie toutes les informations sur chaque projet qu'on a retenu », dit-il.

Mais selon M. Chevrette, le gouvernement fédéral se montre particulièrement pointilleux dans ses demandes. Par exemple, selon des documents obtenus par *La Presse*, dans le projet de restauration des caissons de vieux ponts traversant de petites rivières, le gouvernement Chrétien a renvoyé le dossier à Québec en demandant une dizaine de précisions comme la « zone récurrente dans laquelle s'effectueront les travaux », la « description des travaux reliés à la protection de talus », l'utilisation de « chemins de détournement temporaire », la « détermination de l'utilisation de machinerie ou d'autres techniques pour effectuer les travaux », etc.

Dans une lettre datée du 27 juillet, un autre fonctionnaire fédéral demande cette fois à la Garde côtière canadienne d'analyser les projets soumis par Québec en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation en-



Photo ARMAND TROTTIER, La Presse ©

Guy Chevrette

vironnementale. « Voyons donc ! Pêches et Océans Canada n'a pas d'affaire dans les petits ponts municipaux ! Et au Québec, ce sont les lois environnementales québécoises qui s'appliquent ! » s'insurge le ministre Chevrette en lisant le document.

Et ainsi de suite : sur les 126 projets envoyés par le ministre des Transports au gouvernement fédéral, un seul a été accepté. « C'est le projet de la route 117, à Val-d'Or, et il a passé parce que les gens sont sortis dans la rue avec des pancartes », rappelle le ministre.

Selon lui, le fond du problème réside dans le fait que le fédéral veut s'attribuer le « prestige » de ces projets. « Ces gens-là sont tout simplement de mauvaise foi, ce sont des petits faiseurs, des politicien-jeux qui orchestrent leurs affaires avec Jean Charest pour dire qu'on cache de l'argent parce qu'on s'en va en élections. On n'en cache pas, de l'argent, c'est-tu clair ? On leur demande même de le débloquent, l'argent ! »

M. Chevrette fait remarquer que les deux premiers programmes d'infrastructures mis en place en 1994 et en 1997

n'ont jamais connu autant de pépins. « Non seulement on n'avait pas ces problèmes-là, mais on a même reçu des félicitations du vérificateur général du Canada pour la qualité de nos dossiers (à deux reprises, selon les documents transmis à *La Presse*). Comment peuvent-ils dire soudainement que nos dossiers sont incomplets alors qu'on n'a pas changé notre façon de les présenter ? »

Le ministre Chevrette se dit « tanné » de toutes ces histoires qui tournent au vinaigre avec les ministres Robillard et Gagliano. Il fait allusion aux « déchirements de chemise » des deux ministres autour du projet de prolongement de l'autoroute 30, entre Châteauguay et Vaudreuil, un projet de 530 millions pour lequel le fédéral considérerait une participation de 350 millions, mais qui n'a jamais vu le jour malgré des promesses maintes fois répétées.

Annoncé en octobre 2000, le programme d'infrastructures prévoit des investissements atteignant le 1,5 milliard au Québec (alors qu'un seul projet de 6,6 millions a été entériné jusqu'à maintenant).

La guerre de mots entre le gouvernement du Québec et le fédéral risque de « compromettre sérieusement » la réalisation de travaux importants, plaide par ailleurs le ministre Chevrette, en donnant l'exemple d'un projet qui permettrait d'instaurer un système de réservations informatisé pour le transport adapté à la STCUM, au coût de 8,3 millions. Dans ce cas, le ministre souligne que la loi fédérale sur l'évaluation environnementale ne peut être invoquée, mais qu'il est tout de même sans nouvelles du gouvernement Chrétien.

M. Chevrette n'est pas le seul à se montrer impatient dans ce dossier. François Lalonde, président de l'Association québécoise des entrepreneurs d'égouts et d'aqueduc, s'interroge pour sa part sur le fait que Québec n'ait soumis que 161 projets d'une valeur de 153 millions à Ottawa. « Cela m'étonne, parce que le gouvernement Landry a l'argent et il ne le dépense pas. Plus de 900 projets sont sur les tablettes (du gouvernement québécois) et seulement 161 ont été acceptés par Québec. J'aimerais bien savoir pourquoi ils ne se grouillent pas plus vite, parce que pendant ce temps, nous, on ne travaille plus, depuis bientôt près de deux ans. »

## Les Canadiens font de moins en moins d'exercice

ANDRÉ NOËL

LES CANADIENS FONT de moins en moins d'exercice, ce qui met en péril la santé de leur coeur, souligne le dernier Rapport sur la santé, publié hier par Statistique Canada. Le tiers des adultes qui étaient modérément actifs en 1994-1995 avaient abandonné toute activité sportive quatre ans plus tard.

Un tel taux d'abandon dépasse le pourcentage (24 %) des adultes sédentaires qui ont commencé à pratiquer une activité physique d'intensité moyenne ou élevée en 1998-1999. De façon générale, 62 % des Canadiens (et 66 % des femmes) de plus de 20 ans ne font aucune activité physique pendant leurs loisirs.

« Ceux qui sont actifs ont du mal à maintenir leur niveau de dépense énergétique, comme en témoigne le taux élevé d'abandon », notent les auteurs de l'enquête, Jijian Chen et Wayne Millar. Les chercheurs donnent par ailleurs de nouvelles preuves statistiques montrant que l'exercice régulier protège contre les maladies cardiaques.

« L'incidence sur deux ans de la maladie cardiaque est presque deux fois plus forte chez les personnes sédentaires durant leurs loisirs que chez celles qui sont au moins modérément actives », écrivent-ils.

À cet égard, cependant, l'hérité semble jouer un rôle encore plus important : le taux comparatif d'incidence sur deux ans de la maladie cardiaque est de quatre cas pour 100 années/personnes chez les Canadiens ayant des antécédents familiaux de maladie cardiaque, mais de un cas pour 100 années/personnes chez celles qui n'en ont pas.

Malgré tout, l'effet de l'activité physique sur l'incidence de la maladie cardiaque subsiste hormis la présence d'antécédents familiaux. « L'exercice est bon pour le coeur même si la dépense énergétique est

modérée », soulignent les auteurs. Comment convaincre les gens de faire de l'exercice ? Pour répondre à cette question, les chercheurs ont tenté de savoir quel type de personne sédentaire se met à bouger, et continue à bouger avec les années. Les facteurs varient selon le sexe.

Chez les hommes, trois facteurs sont associés de façon significative au fait de devenir actif physiquement : avoir de 20 à 34 ans, comparativement à 65 ans et plus ; être un ancien fumeur comparativement à un fumeur ; avoir un niveau d'activité sociale moyen ou élevé, comparativement à un niveau faible.

Chez les femmes aussi, commencer à faire de l'exercice est lié à l'âge. Chez elles, avoir obtenu tout au moins un diplôme d'études secondaires est un prédicteur de la décision de commencer à se livrer à une activité physique. Toutefois, contrairement à ce que l'on observe chez les hommes, ni la catégorie d'usage du tabac ni le niveau d'activité sociale n'entre en jeu. Les femmes qui font de l'embonpoint ou ont la responsabilité parentale d'enfants de moins de 18 ans sont moins tentées que les autres de commencer à bouger pendant leurs loisirs.

Les hommes qui font des activités physiques régulièrement ne changent pas d'habitude quand ils atteignent l'âge de 65 ans. En revanche, les femmes âgées sont plus portées à abandonner cette pratique que les femmes plus jeunes. Conclusion des auteurs : les femmes ont plus d'obstacles à surmonter.

« Selon les données de l'Enquête nationale sur la santé de la population, les hommes et les femmes diffèrent sur le plan des facteurs qui les incitent à devenir et à demeurer actifs, écrivent-ils. Par conséquent, mieux vaudrait adapter les stratégies (pour les faire bouger) selon le sexe. »

MAINTENANT OUVERT

Simons aux Promenades St-Bruno

Nous offrons de nombreuses occasions d'emploi

279463A



twik

Le pull losanges

laine d'agneau 48.00

C'est le carreau élite pour Twik

cet automne. Posé dans une

équation géométrique parfaite

au devant de son pull encolure V

en tricot pure laine d'agneau.

Tons dominants de marine, bleu

ciel, rouge, jaune tendre. P.m.g.

Chemise oxford 36.00, jupe

velours 36.00, bandeau 8.00

279415A

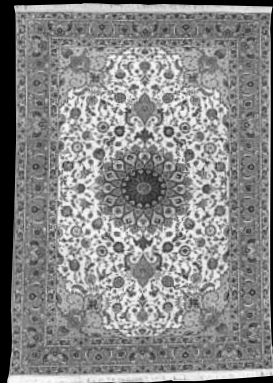
la maison

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC | MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE O. PROMENADES ST-BRUNO | SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

## Liquidation Spéciale

### Tapis persans



**EMBARGO COMMERCIAL IRAN — États-Unis**  
En raison de l'embargo commercial, une grosse cargaison de tapis destinée normalement aux collectionneurs de New York et Los Angeles a été confiée à Heriz Persian Rugs pour liquidation immédiate au public. Tous les genres (Qum soie, Tabriz, Nain, Kashan, tapis tribaux, etc.) et toutes les dimensions, de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et tapis de passage jusqu'à 22 pi de longueur.

**Tapis persans et orientaux**  
**100 % tissés à la main**

**Tous les tapis vont de 100 \$ à 1 800 \$**

Premiers arrivés, premiers servis  
**SAMEDI 18 AOÛT — 13 H À 19 H**  
**DIMANCHE 19 AOÛT — 11 H À 18 H**

**Hôtel Ruby Foo's**  
**7655, boul. Décarie**  
**Montréal QC (514) 731-7701**

## VENTE PADERNO

LES 16, 17 18 ET 20 AOÛT

Réparation, polissage, étamage, émaillage, pose de teflon.  
Poignées pour Rena Ware, Wearever et autres. Pièces autociseur Presto et autres.

**Clinique de la Casserole inc.**  
7577, rue Saint-Hubert, Montréal (514) 270-8544

L'ENTREPÔT  
**au vent fou**  
NAUTISME EXTRÊME  
QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR

- Skis nautiques
- Wakeboard
- Wet Suits
- Tubes
- Planches à voile
- Beach Wear
- Kayak

(vente & location)

514-640-3001 3839 St-Jean Baptiste, Montréal  
www.auventfou.com 1-800-336-2126

## Les chiropraticiens tournent le dos à l'Office des professions

ROLLANDE PARENT  
Presse Canadienne

MONTREAL — Les représentants des 1000 chiropraticiens du Québec et des 250 étudiants au doctorat en chiropratique de l'Université du Québec à Trois-Rivières trouvent « injustes, dictatoriaux et abusifs » les gestes récemment posés par l'Office des professions du Québec et plus particulièrement par son président Jean K. Samson.

Leur déception est telle qu'ils demandent le remboursement des cotisations versées au cours de la dernière année à l'Office des professions qui totalisent 35 000 \$, a indiqué hier en conférence de presse la présidente de l'Association des chiropraticiens du Québec, Mireille Duranleau.

Mais ces professionnels veulent avant alerter l'opinion publique et les autorités gouvernementales québécoises des changements que cherche à implanter l'Office des professions du Québec chez les chiropraticiens.

L'Office considère qu'il est illégal pour les chiropraticiens de prescrire des analyses biomédicales à leur patient et d'établir par la suite un diagnostic. M. Samson y voit une incitation à faire de l'exercice illégal de la médecine.

Les chiropraticiens répliquent que cette façon de faire est en vigueur depuis plus de 25 ans et qu'elle correspond à leur code de déontologie et aux règlements professionnels les régissant, code et règlements qui ont été approuvés par l'Office.

L'Association et les étudiants au doctorat ont obtenu de la Cour supérieure du Québec, le 27 juillet dernier, le respect du statu quo de sorte qu'ils peuvent commander des analyses de laboratoire afin de mieux guider leurs interventions.

L'Office a été forcé de faire marche arrière, au moins jusqu'à ce que la cause soit entendue devant le tribunal, au printemps prochain, dans le meilleur des cas.

## 2 JOURS SEULEMENT

Les 18 et 19 août 2001

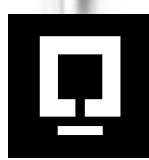


OBTENEZ **10 %** DE RABAIS SUR  
TOUT ACHAT DE **100 \$** ET PLUS

18+

La modération  
a bien meilleur goût.

**EducValcool**



**SAQ**

*Au plaisir!*

www.saq.com

18 ans et plus. Titulaires de permis, agences SAQ et Comptoirs Vin en vrac exclus. Achats non cumulatifs. Cette promotion est applicable sur tous les achats à l'exception des chèques-cadeaux SAQ.



# Brent Tyler élu à la présidence d'Alliance Québec

PASCALE BRETON

Reconnu comme un allié de William « Pitt-Bill » Johnson, l'avocat Brent Tyler est le nouveau président d'Alliance Québec. Il assume l'intérim jusqu'aux élections de 2002.

Les 36 membres du conseil d'administration se sont prononcés par vote secret lors d'une assemblée extraordinaire, hier, afin de choisir leur nouveau porte-parole. Au terme du décompte, Brent Tyler a récolté 21 voix, devançant la vice-présidente d'Alliance Québec, Jo-Anne Fandrich, par six votes. Le troisième candidat dans la course, Gerry Kelebay, a annoncé son désir de se retirer de la course au début de la réunion.

Comme les observateurs le présentaient, le vote a été serré. Le conseil d'administration devait tenir compte de plusieurs courants opposés dans le choix d'un nouveau porte-parole. Il faut dire que Brent Tyler suit les traces de William Johnson, qui a été président d'Alliance Québec pendant deux ans au cours desquels la bisbille a éclaté au sein du regroupement. Son approche très polémique avait entraîné le départ de plusieurs associations en province ainsi que de nombreux militants de longue date, en plus de mettre en péril le financement d'Alliance Québec. Lorsqu'il est parti, en février 2000, M. Johnson avait d'ailleurs reconnu que son style contesté ne pouvait plus rassembler la communauté anglo-québécoise.

M. Tyler, pour sa part, est reconnu comme un ardent défenseur des Anglo-Québécois qui se sentent lésés par les lois linguistiques du Québec. Il a contesté de nombreuses clauses visant à protéger la langue française, entre autres celles de l'affichage commercial unilingue français et l'obligation pour les francophones d'envoyer leurs enfants à l'école francophone. Il se décrit comme un tenant de la ligne



Brent Tyler et Jo-Anne Fandrich.

dure, mais pas un radical pour autant.

Au début du mois, cet avocat de 45 ans avait indiqué qu'une fois élu, il souhaitait améliorer les relations entre Alliance Québec et les autres regroupements anglophones de la province, dont plusieurs se sont éloignés, à la suite de la présidence de William Johnson. Il entend aussi continuer à s'occuper du contentieux d'Alliance Québec, même si quelques voix ont soulevé, au cours des dernières semaines, que cela pourrait le placer en conflit d'intérêts.

M. Tyler ne voulait pas commenter son élection, hier soir, préférant réserver ses propos pour une conférence de presse qui se tiendra cet après-midi, à 13h, aux bureaux d'Alliance Québec.

L'élection d'hier visait à combler de façon intérimaire le poste de président, laissé vacant depuis la démission d'Anthony Housefather. Ce dernier a quitté Alliance Québec pour se lancer dans la politique municipale montréalaise aux côtés de Gérard Tremblay. Une véritable course à la présidence est prévue en 2002, lors du congrès d'Alliance Québec.

Photo DENIS COURVILLE, La Presse ©

**VENTE D'ÉTÉ** Importateur de reproductions antiques européennes

**Economisez jusqu'à 50%**

Tables, jusqu'à 16 pi. de long

**MOBILART C & R**  
L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada  
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal

Stationnement à l'arrière  
**(514) 344-1400**

**solde**

Un événement exceptionnel

De **20%** à **50%** de rabais  
d'ici au 18 août

L'extraordinaire solde Birks se termine samedi.  
Hâtez-vous de profiter des rabais éblouissants offerts sur de nombreux articles dans tous nos rayons

**BIRKS**  
fins bijoux et cadeaux, depuis 1879

Seulement chez Birks au 1240 Square Phillips 397-2511  
1 800 682 2622 www.birks.com

Tout, dans ces voitures,  
contribue à les faire partir à toute vitesse,  
même leur prix.



#### A4 2.8 Audi

LOCATION-BAIL DE  
**599 \$<sup>†</sup>**  
PAR MOIS PENDANT  
36 MOIS

Acompte : 4 638 \$  
Dépôt de garantie remboursable : 650 \$  
Première mensualité : 599 \$  
Montant dû au début du bail : 5 887 \$\*  
\* Taxes et frais applicables en sus.

#### S4 Audi

LOCATION-BAIL DE  
**699 \$<sup>††</sup>**  
PAR MOIS PENDANT  
36 MOIS

Acompte : 8 273 \$  
Dépôt de garantie remboursable : 750 \$  
Première mensualité : 699 \$  
Montant dû au début du bail : 9 722 \$\*\*  
\*\* Taxes et frais applicables en sus.

**AUTO STRASSE, INC.**  
5905 Trans Canada Highway  
St-Laurent, QC  
514-748-6961

**AUTOMOBILES E. LAUZON**  
1384 boulevard Labelle  
Blainville, QC  
450-430-1460

**LES AUTOMOBILES NIQUET**  
1905 boulevard Sir Wilfrid Laurier  
St-Bruno, QC  
450-653-1553

**LES AUTOMOBILES POPULAR**  
5441 rue Saint-Hubert  
Montréal, QC  
514-274-5471

**PARK AVENUE AUDI**  
8805 boulevard Taschereau  
Brossard, QC  
450-656-4811

**L'AVANTAGE AUDI :**  
SERVICES D'ENTRETIEN  
PÉRIODIQUE SANS FRAIS  
PENDANT  
**4 ANS**  
OU 80 000 km

<sup>†</sup>Location de 599 \$ par mois pendant 36 mois; taxes, immatriculation et inspection de pré-livraison en sus. Acompte de 4 638,02 \$ ou échange équivalent, dépôt de garantie remboursable de 650 \$ et première mensualité de 599 \$ requis. Montant dû au début du bail : 5 887,02 \$. Bail fermé de 36 mois offert aux clients admissibles par Audi Finance chez les concessionnaires participants. Livraison avant le août 31, 2001. Taux calculé en fonction du PDSF de la Audi A4 2.8 berline 2001 de 45 685 \$, incluant l'Ensemble supérieur, l'Ensemble climatique, manuelle transmission et les frais de livraison de 555 \$. Total des mensualités : 21 564 \$. <sup>††</sup>Location de 699 \$ par mois pendant 36 mois; taxes, immatriculation et inspection de pré-livraison en sus. Acompte de 8 273 \$ ou échange équivalent, dépôt de garantie remboursable de 750 \$ et première mensualité de 699 \$ requis. Montant dû au début du bail : 9 722 \$. Bail fermé de 36 mois offert aux clients admissibles par Audi Finance chez les concessionnaires participants. Livraison avant le août 31, 2001. Taux calculé en fonction du PDSF de la Audi S4 berline 2001 de 60 595 \$, incluant roues de 17", manuelle transmission et les frais de livraison de 555 \$. Total des mensualités : 25 164 \$. Dans les deux cas, la contribution du concessionnaire est requise, pouvant modifier la transaction finale négociée. Assurances et certaines responsabilités financières éventuelles en fin de bail assumées par le locataire. Frais de 0,25 \$/km pour le kilométrage supérieur à 20 000 km par an assumés par le locataire. Taux de location calculé en fonction d'un taux d'intérêt annuel de 8,76 % pour 36 mois. Prix réels fixés par le concessionnaire. Demandez les détails au concessionnaire. « Audi », « A4 » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « S4 » est une marque de commerce de AUDI AG. « Avantage Audi » est une marque de service de Audi of America, Inc. © Audi Canada 2001. Pour en savoir plus sur Audi, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez notre site Internet, à l'adresse [www.audi.com](http://www.audi.com)

POUR UN PRÊT HYPOTHÉCAIRE CONFORTABLE



## Soulagement hypothécaire extra-fort.

Notre Prêt hypothécaire à taux ultime offre des économies considérables la première année et les suivantes.

Le Prêt hypothécaire à taux ultime\* de TD Canada Trust offre un taux d'intérêt annuel de 4,95 % la première année. Mais les économies ne s'arrêtent pas là! Pour le reste de votre terme de 5, 7 ou 10 ans, vous obtenez un taux garanti inférieur au taux fixe annoncé en vigueur à l'obtention du prêt hypothécaire†

**LE PRÊT HYPOTHÉCAIRE À TAUX ULTIME**  
Économies. Souplesse. Valeur.

# 4,95%

Besoin d'un peu d'argent pour vous installer? Vous pouvez choisir des paiements moins élevés pour la première année, selon le taux le plus bas. Les paiements continus seront ensuite ajustés pour le reste du terme. Vous pouvez également payer le même montant pour la durée complète du terme.

Le Prêt hypothécaire à taux ultime : le produit hypothécaire confortable, sans tracas de TD Canada Trust.

Asseyez-vous.  
Mettez-vous à l'aise. Appelez-nous.

1 800 998-9977

www.tdcanadatrust.com/francais

**TD Canada Trust**

2979413A

\*Sous réserve de répondre aux critères d'emprunt de TD Canada Trust. L'offre peut être modifiée, retirée ou prolongée en tout temps, sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Cette offre ne s'applique pas aux renouvellements et elle ne peut être jumelée à toute autre offre ou tout autre escompte. †Les escomptes des taux fixes annoncés varient.

## MONDE

# Feu vert à l'opération de l'OTAN en Macédoine

d'après AFP

SKOPJE — La Macédoine a offert hier une amnistie à la guérilla albanaise, qui affronte depuis sept mois les forces gouvernementales, tandis que l'OTAN a décidé le déploiement des premiers éléments d'une force chargée de superviser le désarmement des rebelles.

L'annonce sur l'offre d'amnistie est intervenue au lendemain d'un accord entre l'OTAN et la guérilla de l'Armée de libération nationale (UCK), par lequel cette dernière a affirmé être prête à livrer les armes.

Selon le cabinet du président macédonien Boris Trajkovski, l'amnistie ne concerne pas les rebelles ayant commis des crimes susceptibles d'être jugés par le Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie ou des crimes en violation de la Convention de Genève de 1949.

À Bruxelles, le Conseil de l'OTAN a donné son feu vert au déploiement des premiers éléments d'une force chargée de superviser le désarmement des rebelles. L'Alliance a décidé la création d'un quartier général de cette opération ainsi que l'envoi d'un premier groupe de 400 soldats britanniques. Les premiers éléments précurseurs de cette force pourraient arriver à Skopje dès demain.

À Skopje, un porte-parole de l'OTAN, le commandant Barry Johnson, a lui aussi souligné que l'opération dans son ensemble n'avait pas encore reçu le feu vert du Conseil. « Il s'agit d'un accord selon lequel les éléments de commandement et de contrôle peuvent se déployer », a-t-il déclaré en parlant du vote d'hier.

Skopje et l'OTAN ont signé hier des documents portant sur le statut et le man-



dat des forces de l'Alliance, qui seront chargées de superviser l'UCK. Elles pourront se défendre si elles sont attaquées et interpellé des personnes qui représentent une menace pour leur mission, a déclaré le ministre macédonien des Affaires étrangères, Ilinka Mitreva.

Des représentants des autorités macédoniennes superviseront le processus de collecte des armes, tandis que les forces macédoniennes de sécurité quitteront les zones où les centres de collecte seront installés, a-t-elle précisé. Elles reviendront dans ces zones dès la fin de ce processus.

Quelque 3500 soldats de l'OTAN seront chargés de superviser le désarmement des rebelles. L'OTAN s'est donné

deux semaines pour s'organiser sur place et 30 jours pour collecter les armes. Selon des plans de l'OTAN présentés le 6 août à Skopje, les troupes seront basées dans un quartier du nord-est de la capitale, aux environs de l'aéroport de Petrovec, à Kumanovo (nord) et à Krivolak (centre). Les endroits où les centres de collecte seront installés n'ont pas été précisés, un porte-parole de l'OTAN se bornant à indiquer qu'ils seraient établis « près des zones où d'importantes quantités d'armes existent ».

Douze pays membres de l'OTAN — Allemagne, États-Unis, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, République tchèque et Turquie — sont prêts à participer à l'opération. Baptisée « Récolte essentielle », elle sera dirigée par le général danois Gunnar Lange, et le quartier général sera placé sous commandement britannique. Les quatre unités principales chargées de la collecte des armes seront dirigées par la France, la Grèce, l'Italie et la Grande-Bretagne.

Le général Lange a déclaré hier à Skopje que « Récolte essentielle » ne pourrait commencer avant que le cessez-le-feu ne soit consolidé. « Le cessez-le-feu doit être respecté. Nos soldats ne viendront pas ici pour imposer la paix », a-t-il affirmé.

Le président Trajkovski a officiellement demandé hier au Parlement macédonien d'engager les débats pour la ratification de l'accord politique global signé lundi.



Gunnar Lange

## Argentine : libération de l'« ange blond » tortionnaire

d'après AFP et AP

BUENOS AIRES — L'ex-capitaine de frégate Alfredo Astiz, symbole de la répression pendant la dictature argentine (1976-83), a été libéré mardi soir après que son extradition, demandée par la France et l'Italie, eut été rejetée par le gouvernement.

Cependant, la justice fédérale argentine a accepté une demande du ministère des Affaires étrangères afin que les tribunaux enquêtent sur Astiz pour la disparition d'un bébé pendant la dictature, un crime imprescriptible, a-t-on appris hier de sources judiciaires.

Astiz, surnommé « l'ange blond », a été libéré sur décision de la juge fédérale Maria Servini de Cubria, quelques heures après que le ministre argentin des Affaires étrangères, Adalberto Rodríguez Giavarini, eut annoncé officiellement que l'Argentine n'accorderait pas l'extradition en vertu du principe de « territorialité » selon lequel les lois argentines doivent s'appliquer à des faits survenus en Argentine.

L'ex-officier de marine avait été arrêté le 1<sup>er</sup> juillet, sur ordre de la juge de Cubria, et incarcéré à la suite d'une demande formulée par un juge italien pour enlèvement, torture et disparition de trois citoyens italo-argentins, Angela Maria Aieta ainsi que Juan et Susana Pegoraro, à Buenos Aires entre 1976 et 1977.

La France a également demandé l'extradition de l'ex-militaire pour l'enlèvement, la torture et le meurtre de deux religieuses françaises, Alice Domon et Léonie Douquet, crimes pour lesquels il a été condamné par contumace en 1990 par un tribunal français.

Le nouveau dossier sur lequel devra se pencher la justice est celui de l'enfant de



L'ex-capitaine de frégate Alfredo Astiz, considéré comme l'un des pires tortionnaires de la dictature argentine, lors du procès qu'il a subi à Buenos Aires, cette photo datant de février 2000. À l'arrière plan, des proches d'enfants disparus portent un chandail indiquant : « la prison pour le tortionnaire ».

Susana Pegoraro, la disparition de mineurs ne figurant pas dans la liste des crimes absous par les lois d'amnistie de 1986-87, dont a bénéficié Astiz, ni dans celle du pardon, en 1990, qui a favorisé la libération d'autres responsables de la dictature.

L'ex-officier avait bénéficié des lois d'amnistie dites du « point final » (1986) et de « l'obéissance due » (1987) qui dispulèrent les officiers subalternes impliqués dans des atteintes au droits de l'homme.

Considéré comme l'un des pires tortionnaires de la dictature, Astiz est également accusé d'avoir organisé l'enlèvement en 1977 d'une adolescente suédo-argentine de 17 ans, Dagmar Hagelin, et

de lui avoir tiré une balle dans la nuque. On pense qu'elle est morte des suites de ses blessures dans un centre de détention clandestin.

Astiz n'a reconnu aucun meurtre, mais a admis avoir été entraîné pour commettre des meurtres politiques. Il faisait partie du contingent de l'École de mécanique de la marine, un des plus grands camps de concentration de la dictature par lequel ont transité quelque 5000 opposants au régime militaire, d'après les organisations humanitaires.

Astiz est aussi accusé d'avoir infiltré les organisations de défense des droits de l'homme comme les Mères de la place de Mai, dont les enfants sont au nombre des disparus de ce qu'on a appelé la « sale guerre ».

## Le Kenya sur la liste noire du FMI

ANTHONY MORLAND  
Agence France-Presse

NAIROBI — Le FMI a annoncé hier qu'il ne reprendra pas pour l'heure son aide au Kenya, après le rejet au Parlement d'une législation anticorruption que certains accusent le régime d'avoir sabotée pour s'assurer la tranquillité à près d'un an des élections générales.

Le Fonds monétaire international (FMI), dont les positions influencent la plupart des bailleurs de fonds bilatéraux, a fait savoir qu'il maintenait le gel de son assistance au Kenya imposé en décembre en raison de « sérieux revers » dans la lutte contre la corruption.

Soulignant l'importance de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption, le représentant du Fonds au Kenya Samuel Itam a lié dans un communiqué cette décision au rejet par le Parlement d'une loi destinée, selon le gouvernement, à renforcer l'Autorité kenyane anticorruption (KACA) en l'inscrivant dans la constitution.

Le gouvernement devra en conséquence emprunter sur le marché local pour boucler son budget, dans lequel il avait intégré les fonds du FMI.

Cette décision risque également de ternir un peu plus l'image du Kenya aux yeux d'investisseurs potentiels et de plonger davantage le pays dans la récession.

Selon de nombreux analystes, le gouvernement, tout en s'engageant en faveur de la loi, à l'image du président Daniel arap Moi venu en personne voter au Parlement, n'est pas sincère dans son désir de lutter contre la corruption.

« Certaines personnes impliquées dans le processus font elles-mêmes partie du problème », estime un diplomate occidental, soulignant qu'aucun responsable gouvernemental de haut niveau n'avait jamais été condamné pour corruption.

Selon un représentant de l'un des principaux bailleurs de fonds du Kenya, « il pouvait en effet y avoir des faiblesses dans le projet de loi ».

« Il est compréhensible, étant donné ses performances passées, que le sérieux du gouvernement concernant cette loi soit mis en doute », a-t-il ajouté. Les autorités n'ont pas tenté de négocier avec l'opposition un consensus qui aurait rendu plus facile l'adoption de la loi, considérée par ses adversaires comme mal ficelée et donc facile à contester devant les tribunaux.

Selon l'analyste Gachukia Nyaga, le re-

jet de la législation est en réalité « un développement positif » pour le Kenya.

« Le gouvernement... ne s'est pas penché sur les préoccupations fondamentales soulevées par la loi. Son intérêt était à court terme : avoir l'argent », a déclaré M. Nyaga, membre de l'institut des affaires économiques.

Pour John Githongo, directeur de la branche kenyane de l'ONG Transparency International, « cette loi avait des vices qui auraient sérieusement limité la lutte contre la corruption ».

Le vote de mardi « est le résultat d'une convergence d'intérêts entre ceux qui ne pensaient pas que la loi garantissait une autorité indépendante et ceux qui ne veulent pas d'une autorité anti-corruption quelle qu'elle soit », a-t-il ajouté.

« Nous avions une bonne législation anticorruption auparavant », a-t-il souligné.

La KACA avait été créée en 1997 et commençait à entrer dans le vif des enquêtes sur la corruption au sein du gouvernement et de l'administration quand elle a été dépouillée de l'essentiel de ses pouvoirs, en décembre, par la Haute Cour, saisie par deux fonctionnaires menacés de procès.



EXPRESS INTERNATIONAL

## Pays-Bas | Un colonel se rend

LE COLONEL Dragan Jokic, accusé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité pour son rôle lors de la prise de Srebrenica, en Bosnie orientale, est arrivé hier à la prison du Tribunal pénal international (TPI) à La Haye. Cet officier serbe de Bosnie, qui faisait l'objet d'un acte d'accusation secret du TPI, s'était constitué prisonnier plus tôt hier sur une base de l'OTAN en Bosnie.

Jokic était l'un des responsables de la logistique de la brigade de Zvornik, fer de lance du Corps de la Drina qui s'était emparé de l'enclave musulmane de Srebrenica le 11 juillet 1995. Plus de 7000 musulmans avaient été tués par les forces serbes de Bosnie, commandées par le général Ratko Mladic, dans les jours qui ont suivi la prise de l'enclave. — d'après AFP

## Burundi | Fuite de paysans

AU MOINS deux civils ont été blessés et plusieurs milliers ont fui de nouveau hier la zone de Nyamubuye, dans les collines qui surplombent Bujumbura à l'est, à la suite des affrontements qui y opposent l'armée burundaise et les rebelles hutus du Front national de libération (FNL), selon une source administrative. Les populations des secteurs Kibingo, Kinuke, Mirama, Gasarara et Kirimbwe, qui avaient regagné leur domicile ce week-end après avoir fui les affrontements du 13 juillet (lesquels ont fait 10 victimes civiles), ont fui de nouveau vers Pera, Bangateri, Ruyaga et Kavumu. Une guerre civile oppose depuis 1993 le pouvoir et l'armée, dominés par la minorité tutsie, à des mouvements rebelles hutus. Elle s'est intensifiée malgré la signature d'un accord de paix le 28 août 2000 à Arusha, les mouvements rebelles refusant d'y adhérer jusqu'ici. — d'après AFP

## Zimbabwe | L'armée intervient

LE GOUVERNEMENT zimbabwéen va faire appel à l'armée pour accélérer la mise en oeuvre de la redistribution des terres des fermiers blancs à des familles noires, rapportait hier le quotidien gouvernemental *Herald*. « Les forces armées vont être utilisées pour accélérer la réinstallation des familles (sur les terres) et garantir que cette opération se déroule de manière pacifique », écrivait le journal. Selon lui, l'armée devrait notamment s'occuper de la démarcation des terres qui doivent être redistribuées. La décision de faire appel à l'armée intervient alors que de violents incidents se déroulent dans le nord-est du pays, où des heurts ont opposé les propriétaires des fermes et les occupants des terres, appuyés par les partisans du pouvoir. Des dizaines de fermes ont été pillées, et quelque 300 personnes ont quitté leurs propriétés, selon le syndicat des fermiers CFU. — d'après AFP

## Espagne | Manifestation interdite

LE MINISTRE de l'Intérieur du gouvernement régional basque, Javier Balza, a interdit hier une manifestation des jeunes indépendantistes, craignant une flambée de violence. Elle était prévue pour demain à San Sebastian, à l'appel de Segi, une organisation soupçonnée d'assurer la formation des jeunes recrues destinées aux cellules terroristes de l'ETA. Depuis les élections du 13 mai dernier, le gouvernement régional, pourtant favorable à la tenue d'un référendum d'autodétermination au Pays basque, est de plus en plus fréquemment pris pour cible par les séparatistes. Du coup, le gouvernement basque s'est engagé à renforcer sa collaboration avec la police nationale. Dans le journal séparatiste *Gara*, Batasuna, considérée comme l'aile politique de l'ETA, a accusé la police locale, l'Ertzaintza, de mener la répression aux côtés des polices française et espagnole. — d'après AP

# La nouvelle loi en faveur des indiens du Mexique déplaît à tous

## Même les organisations indigènes n'en veulent pas

Agence France-Presse

MEXICO — L'entrée en vigueur mardi d'une loi en faveur des indiens du Mexique a provoqué hier une tempête de protestations chez plusieurs gouverneurs d'États mexicains et dans les organisations indiennes.

« Cette loi représente l'institutionnalisation du racisme et de la discrimination », a déclaré durant la nuit de mardi à hier le gouverneur de l'État d'Oaxaca, Jose Murat, qui appartient au Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, opposition).

Il a aussitôt été joint par ses collègues des États de Chiapas et de Tlaxcala.

Des organisations indigènes ont affirmé quant à elles qu'elles poursuivraient tous les recours judiciaires possibles pour combattre cette loi.

Dans le même temps, le collectif pour la surveillance des droits indigènes a lancé un appel à une marche silencieuse de protestation devant le Sénat, dans le centre de la capitale.

Dès l'adoption de la loi, des organisations indigènes des États de Nayarit, du Chiapas, de l'Hidalgo, de l'Oaxaca et du Jalisco avaient signé le prononcé de l'Oaxaca (i Pronunciamento Oaxaca), qualifiant la loi de « trahison de l'État mexicain contre les peuples et les communautés indigènes ».

Cette législation controversée avait été approuvée par le Congrès mexicain dès le 28 avril dernier, mais n'a été publiée que mardi au *Journal officiel*, ce qui lui a donné force de loi.

Déposée par le président Vicente Fox dès son entrée en fonction en décembre dernier, elle devait accorder une relative

autonomie aux communautés indiennes, mais une série d'amendements adoptés par le Parlement fédéral en a largement réduit la portée.

Les indiens représentent 10 % de la population de 100 millions d'habitants du Mexique et constituent les catégories les plus défavorisées du pays.

Pour défendre la loi dans sa version originale, le sous-commandant Marcos de la guérilla zapatiste et une vingtaine de ses lieutenants, portant des passe-montagne noirs, avaient réalisé en mars dernier un spectaculaire « marche sur Mexico » de 3000 km, que le président Vicente Fox avait chaudement approuvée, espérant qu'elle permettrait au bout du compte une reprise du dialogue de paix.

Mais, dès l'adoption de la loi, les Zapatistes avaient coupé tout contact avec le gouvernement et gardent toujours leur mutisme.

| BIRMANIE |

## Le dialogue piétine

d'après AFP

RANGOUN — Engagé depuis bientôt un an, le dialogue entre la junte au pouvoir en Birmanie et l'opposante Aung San Suu Kyi peine à progresser, mais c'est la seule option pour sortir ce pays paria de l'impasse politique dans laquelle il se trouve depuis une décennie.

Selon des sources informées à Rangoun, les deux camps en sont encore à la première phase du processus, la création d'un « climat de confiance et de respect mutuel », qui se traduit par la libération, au compte-gouttes, de prisonniers politiques. La phase « la plus facile ».

À terme, l'ambition est de parvenir à la « réconciliation nationale » par le biais d'une nouvelle Constitution, du retour progressif à un gouvernement civil après 40 ans de dictature militaire.

Quelque 170 opposants ont été libérés depuis le début de l'année, mais une soixantaine seulement sur une liste prioritaire de 200 présentée aux généraux par l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU en Birmanie, le diplomate malaisien Razali Ismail, en juin. Si elles prouvent que le dialogue continue, les libérations sont modestes au vu du nombre total de prisonniers politiques (1800).

« Aung San Suu Kyi se sent frustrée par le rythme des libérations », dit un diplomate occidental, tout en assurant que le prix Nobel de la paix et dirigeante de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) a « toujours la volonté de poursuivre le dialogue ». Cela fait presque un an qu'elle est assignée à résidence à Rangoun, comme ses deux adjoints de la LND, Aung Shwe et Tin Oo.

# Le Brésil s'engage dans une récession

BEATRIZ LECUMBERRI

Agence France-Presse

RIO DE JANEIRO — Le rationnement d'énergie, la baisse du réal, la crise en Argentine et la hausse des taux d'intérêt ont fait chuter le produit intérieur brut et plongé le Brésil dans la récession, estime l'Institut brésilien de la géographie et de la statistique.

Selon l'Institut, le produit intérieur brut (PIB) du Brésil a reculé de 0,99 % au deuxième trimestre par rapport au premier, soit près de 4 % en rythme annualisé, marquant le début d'une récession annoncée.

Ce résultat est bien en deçà des attentes du marché, qui tablait sur un recul du PIB seulement à partir du troisième trimestre, quand se feront pleinement sentir les effets du rationnement énergétique, a souligné Camila de Faria Lima, experte en macroéconomie à la Banque Santander.

Les données divulguées hier par l'Institut brésilien de la géographie et de la statistique (IBGE) marqueraient ainsi le début d'une récession au Brésil (deux trimestres consécutifs de recul du PIB).

L'activité économique brésilienne n'avait pas reculé depuis le dernier trimestre 1998.

« Les données de l'IBGE indiquent une perte de dynamisme dans tous les secteurs. On ne peut en tenir le rationnement électrique pour unique coupable, puisqu'il a commencé en juin. C'est très

préoccupant puisque le chiffre du troisième trimestre sera encore pire », a estimé Mme de Faria Lima.

Selon les analystes, de juillet à septembre le chômage s'aggravera, le réal restera faible face au dollar et la chute de la production industrielle s'accroîtra encore.

Une grave sécheresse, « la pire des 70 dernières années », selon le gouvernement, a fait baissé le niveau des barrages des usines hydroélectriques qui approvisionnent à 92 % en énergie le pays.

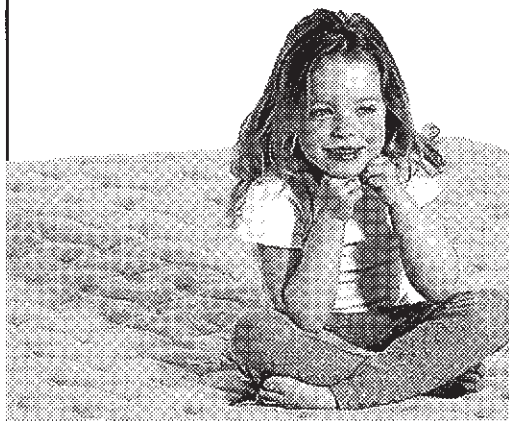
Selon la responsable de Banco Santander, la chute du PIB au deuxième trimestre reflète également la nervosité des marchés financiers depuis mars. « C'est à cette date que les taux d'intérêt ont commencé à être relevés (le taux directeur de la banque centrale a été porté à 19 %), que le réal a accentué sa dépréciation face au billet vert (30 % depuis janvier) et que la crise argentine a empiré », a-t-elle rappelé.

Le taux de change du réal s'est déprécié à mesure que les primes de risque augmentaient en Argentine, notent les cambistes, les marchés n'écarter pas l'hypothèse d'un risque de contagion de la crise financière de l'Argentine au Brésil.

À partir des données d'hier, le gouvernement devra encore revoir ses prévisions. Et la semaine prochaine, lors de la réunion du Comité de politique monétaire (Copom) de la Banque centrale, le taux directeur de l'Institut devrait être maintenu à 19 %, estiment les analystes, sous peine d'aggraver la récession.

## Nos prix sont imbattables !

Comparez, vous serez convaincu !



# matelas

Plus de 100 styles !

- livraison gratuite
  - installation gratuite
  - retrait gratuit
  - cadre de lit gratuit
- avec ens. de matelas

## 2 des meilleures façons d'économiser !

Option 1 • Nous payons la TPS et la TVQ\* sur tous les matelas et ensembles Sealy et Simmons\* !

Option 2 • Vous ne payez rien avant un an !\*\*

\* Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et à la TVQ. \*\* Aucun paiement mensuel • aucun intérêt • aucun dépôt

matelas «payer et emporter», à partir de 49<sup>99</sup>

Sealy Posturepedic

1 Le Edgeguard™ innovateur pour 10% plus de surface de sommeil.  
2 Le base "Steelspan" exclusive assure une durabilité maximale.  
3 Ressorts multitaux Posturepedic™ vous donnent le meilleur support.

**Le Charmeur**

À partir de **169\$**

**Chiro Posture**

À partir de **199\$**

**Royale Ultima**

À partir de **269\$**

**Posturepedic**

À partir de **299\$**

**LaSalle**

À partir de **369\$**

**Tradition**

À partir de **499\$**

SIMMONS

Beautyrest

Tout nouveau profil avec ressorts indépendants pour un confort et un support ultime.

**Beautysleep Évasion**

À partir de **199\$**

**Beautysleep Émotion**

À partir de **299\$**

**Beautyrest Deluxe**

À partir de **449\$**

**Beautyrest Suprême**

À partir de **599\$**

**W.C. Dual Comfort**

À partir de **799\$**

**Beautyrest Pillowtop Sans Rotation**

À partir de **899\$**



# LINEN CHEST

DÉCOR DÉPÔT

«Le supercentre de la mode maison»

CENTRE ROCKLAND : (514) 341-7810  
LA CATHÉDRALE • centre-ville: (514) 282-9525  
PLACE PORTOBELLO, BROSSARD: (450) 671-2202  
LES GALERIES LAVAL: (450) 681-9090  
SERVICE À DOMICILE GRATUIT (514) 331-5260  
CARREFOUR LANGELIER (514) 254-3636  
+ Cette promotion ne s'applique pas au produit Tempur

NOUVEAU

## ÉTATS-UNIS

## EN BREF

## Bush très impopulaire en Europe

LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN George W. Bush est particulièrement impopulaire auprès des Européens, dont une large majorité estime qu'il place les intérêts américains avant toute chose, selon un sondage commandé par l'*International Herald Tribune* et publié hier. Environ 65 % des Allemands, 59 % des Français, 49 % des Britanniques et 46 % des Italiens désapprouvent la politique internationale de George W. Bush alors que 45 % des Américains la soutiennent. Entre 70 % et 80 % des personnes interrogées dans ces quatre pays européens pensent que le président Bush tient compte exclusivement de l'intérêt américain dans ses choix de politique internationale, selon le sondage réalisé par l'institut Pew Research. Quelque 75 % des Allemands, des Italiens et des Français considèrent Bush comme étant le président américain le plus ignorant des affaires européennes.

Agence France-Presse

## Plus de 500 plaintes

UN AVOCAT de Caroline du Nord a indiqué hier représenter quelque 500 individus ayant porté plainte contre la filiale américaine du groupe chimique allemand Bayer, après le retrait de son médicament anticholestérol responsable de plusieurs décès. David Duffus, du cabinet Duffus et Melvin de Greenville (Caroline du Nord) a indiqué à l'AFP que le nombre de plaintes « augmentait d'heure en heure ».

Le médicament incriminé Baycol a été prescrit à quelque 700 000 personnes aux États-Unis. Les plaintes vont de la demande de remboursement du médicament à celle de dédommagements importants pour les cas où des malades sont morts, a indiqué l'avocat qui voit « tous ces litiges s'accumuler comme un nuage au-dessus de la compagnie ». Il est probable que l'instruction des dossiers prennent de un à deux ans jusqu'à ce qu'un juge estime qu'il s'agit d'une plainte en nom collectif, a précisé l'avocat. Duffus et Melvin ont déjà eu à plaider plusieurs affaires de ce genre notamment contre le groupe American Home Products, fabricant un remède contre l'obésité et susceptible d'entraîner des problèmes cardiaques.

Agence France-Presse

## Leur « héros » préféré

JÉSUS-CHRIST est le héros cité spontanément le plus fréquemment par les Américains, suivi par Martin Luther King, Colin Powell, John F. Kennedy et mère Teresa, selon un sondage publié hier. Selon cette enquête de l'institut de sondage Harris Interactive, seules 57 % des personnes interrogées ont cité des personnes publiques en réponse à la question « Qui admirez-vous assez pour le qualifier de héros ? » Une forte minorité a cité des parents. L'ancien président Ronald Reagan arrive en sixième place, suivi d'Abraham Lincoln, John Wayne, Michael Jordan et Bill Clinton. L'actuel président George W. Bush est en 19<sup>e</sup> position et son père en 31<sup>e</sup>.

Agence France-Presse



Photo AP ©

## Feu vert au F-22

Le Pentagone a donné son accord à la construction d'avions de combat furtifs F-22, produits par Lockheed Martin, et à l'achat initial par l'armée de l'air américaine de dix appareils, a annoncé hier le secrétaire adjoint américain à la Défense pour les achats, Pete Aldrige. Le F-22 Raptor, appelé à succéder au chasseur F-15, est un biracteur monoplace supersonique quasiment invisible au radar. « Le F-22 est l'avion le plus perfectionné jamais construit et qui sera construit pendant les 40 années à venir » et assurera à l'aviation américaine « une domination aérienne » sans pareil, a estimé M. Aldrige. Le coût unitaire n'a pas été précisé. Il devrait diminuer pour atteindre quelque 100 millions US dans les années 2006-2012, selon lui.

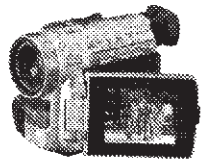
# Panasonic

# VENTE

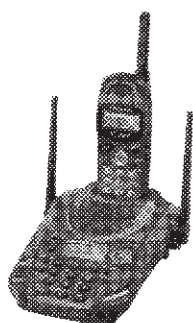
## AU RABAIS SUR LE

# NUMÉRIQUE

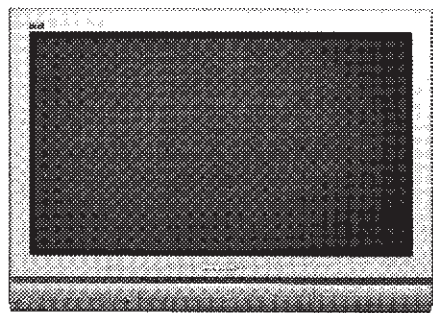
Entre le 2 juillet et le 31 août, recevez jusqu'à 200,00 \$ de remise en espèces\* sur appareils numériques Panasonic sélectionnés.



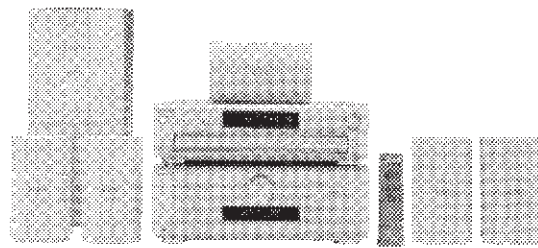
CAMÉSCOPE PALM-CORDER



TÉLÉPHONE GIGARANGE



TÉLÉVISEUR TAU/ TÉLÉPROJECTEUR



CINÉMA MAISON



DVD

DISPONIBLE DANS TOUS LES MAGASINS :  
Centre Hi-Fi  
Braut & Martineau  
Dumoulin Electronique  
Leon's

LES LIONS DU MEUBLE  
St-Léonard  
6065, des Grande Prairies  
325-6500

GERMAIN LARIVIÈRE  
Ste-Rosalie  
4060, boul. Laurier  
450 799-5522

ANDRÉ GAGNON ET FILS  
St-Jérôme  
1001, rue St-Georges  
450 432-9022

MULTI ELECTRONIQUE  
Beloeil  
67 boul. Sir Wilfred Laurier  
450 467-8273

\*DÉTAILS EN MAGASIN. TOUS LES MODÈLES/APPAREILS PEUVENT NE PAS ÊTRE DISPONIBLES CHEZ TOUS LES DÉTAILLANTS.

www.panasonic.ca

## La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration  
 GUY CREVIER > Président et éditeur  
 MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint  
 PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Editorialiste en chef

# Charest recycle



ANDRÉ PRATTE  
 apratte@lapresse.ca

Jean Charest a promis dimanche dernier qu'un gouvernement libéral se doterait d'un « plan vert », comportant notamment la création d'un poste de commissaire à l'environnement, rattaché au bureau du Vérificateur général. Ce faisant, M. Charest s'est révélé adepte du recyclage : ces idées-là ont déjà servi au niveau fédéral.

Ça ne veut pas dire que les idées sont mauvaises. Ça ne veut pas dire non plus qu'elles soient bonnes. Il faut y regarder de plus près.

Lancé en 1990 par le ministre fédéral de l'Environnement de l'époque, un certain Lucien Bouchard, le Plan vert était un chef-d'oeuvre d'idéalisme et de marketing. Alors que l'environnement était en tête de liste des préoccupations populaires, le gouvernement Mulroney lançait là une gigantesque opération de sensibilisation, de dépollution, et de recherche sur l'environnement. Trois milliards sur cinq ans.

À sa nomination comme ministre de l'Environnement, en 1991, Jean Charest avait hérité dudit Plan. Il le connaît donc comme sa poche. Il sait que le Plan a été victime du virage budgétaire du gouvernement de l'époque. Il sait aussi que, malgré les sommes importantes dépensées, l'impact concret de la politique, tuée par les libéraux fédéraux en 1993, n'a jamais été mesuré. Comme quoi en matière d'environnement, un plan, vert ou rouge, n'est pas gage de succès.

La plan vert provincial proposé aujourd'hui par le Charest provincial n'est pas de la même eau. On ne parle pas de grosses dépenses, mais plutôt de faire en sorte que chaque ministère se dote d'une stratégie de développement dura-

ble. Au mieux, cela forcera chaque officine à apporter sa petite contribution au développement durable. Au pire, cela fera une série de rapports qui aboutiront... au bac vert.

La création d'un poste de commissaire à l'environnement est une idée plus séduisante. À Ottawa, ce sont les libéraux de Jean Chrétien qui ont intégré au bureau du Vérificateur général un Commissaire à l'environnement et au développement durable. Comme le Vérificateur général, le Commissaire est indépendant du gouvernement. Et comme le Vérificateur général, il scrute à la loupe la gestion des ministères fédéraux. Mais plutôt que la gestion financière, c'est la gestion environnementale qui le préoccupe.

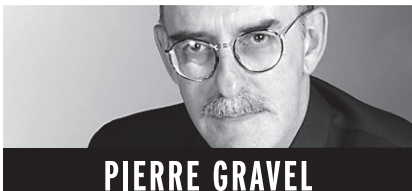
On sait quelle importance a aujourd'hui l'action du Vérificateur général. Par ses rapports-chocs, il fournit des munitions aux partis d'opposition et aux médias. Il oblige ainsi le gouvernement à corriger le tir.

Mais le Commissaire fédéral à l'environnement n'a pas encore gagné l'influence de son grand frère. Pour tout dire, son action est jusqu'ici passée inaperçue. L'efficacité d'un éventuel commissaire québécois dépendrait non seulement des moyens qui lui seraient accordés, mais aussi de la personnalité du titulaire.

Le ministre de l'Environnement, André Boisclair, s'est moqué des déclarations de M. Charest. « En environnement, a-t-il dit, nous avons plus besoin d'actions que de bonnes intentions. » M. Boisclair a raison, les belles paroles ne suffisent pas.

Mais la proposition libérale n'est pas dénuée d'intérêt pour autant. Elle aurait l'avantage de créer une mécanique de surveillance exerçant une pression constante sur l'appareil gouvernemental. La place de l'environnement dans l'action de l'État serait alors un peu moins dépendante des aléas de la politique, notamment des remaniements ministériels.

# Un bon début



PIERRE GRAVEL  
 pgravel@lapresse.ca

Les membres de la Cour suprême du Canada sont débordés ; le nombre de causes à entendre est trop élevé ; les délais anormalement longs et toutes les ressources disponibles sont utilisées à leur pleine capacité. Au point où, faute de pouvoir disposer de plus de moyens, on devrait au moins accepter d'alléger la charge de travail de ce tribunal en limitant les recours automatiques qui prévalent actuellement dans certains dossiers criminels.

C'est en tout cas le point de vue de la juge en chef, Beverly McLachlin, qui, en fin de semaine, réclamait un amendement au Code criminel pour réduire les possibilités d'appel qu'implique toute dissidence d'un tribunal provincial sur un point de droit. Cette dernière a sans doute raison dans la mesure où, plutôt que d'être obligée de gaspiller un temps précieux à l'étude d'un dossier où il n'y a manifestement rien à redire, la Cour devrait pouvoir décider elle-même des cas qui méritent de retenir son attention.

Il reste cependant qu'il ne s'agit là que de l'un des facteurs provoquant l'engorgement que déplore la juge en chef. On accroîtrait en effet sans doute l'efficacité de ce tribunal si certains de ses membres s'imposaient eux-mêmes une plus

grande discipline et résistaient mieux à la propension naturelle de traiter tous les dossiers comme s'il s'agissait d'un cas exceptionnel en droit nécessitant de longs exposés, étayés sur des exemples puisés un peu partout dans le monde et sur d'interminables considérations sociologiques. Même quand il s'agit de questions simples nécessitant une réponse précise quant à leur conformité, ou non, aux lois existantes et aux Chartes des droits et libertés. Comme, par exemple, le fait pour une ville de réglementer l'utilisation de pesticides où il n'est pas absolument vital de se faire expliquer ce que la Cour suprême de l'Inde a déjà dit à ce propos...

Par ailleurs, il est non moins clair que, depuis l'adoption de ces fameuses Chartes, on a assisté à un glissement qui a transformé les membres, non élus, de la Cour suprême en arbitres ultimes de ce qui peut être acceptable. Au point où même les gouvernements, dont le courage politique est rarement la caractéristique principale, ont pris l'habitude de la consulter avant de prendre des responsabilités qui devraient leur incomber au premier plan. Soit pour en faire un alibi commode justifiant leur inaction ou pour désamorcer à l'avance toutes les critiques.

Pour protéger la crédibilité de l'institution, il faudrait d'abord que chacun joue son rôle : que le législateur cesse de se camoufler derrière elle et qu'il légifère comme c'est sa responsabilité. Quitte à prendre le risque d'être éventuellement désavoué par le tribunal. Ce serait déjà un bon début.

# Bébés lala

C'est ce que la politique québécoise a de plus détestable : des querelles d'une totale futilité. Des politiciens qui, comme des enfants, se tiraillent pour des niaiseries : « T'es mort ou j'joue p'us ! »

Cette fois, la chicane porte sur le programme d'infrastructures Canada-Québec. Jean Charest (« C'est lui qui a commencé ! ») accuse les péquistes d'attendre la campagne électorale avant de dépenser l'argent. Québec accuse Ottawa d'at-

tendre pour rien. Et Ottawa accuse Québec d'avoir envoyé des « fiches-synthèse » trop... synthétiques. Appelez l'armée, les « fiches-synthèse » sont incomplètes !

Bien sûr, en fouillant comme il faut, on dénicherait un grave conflit de juridiction. Mais on ne veut pas le savoir. Que les ministres enferment leurs fonctionnaires dans une pièce avec interdiction d'en sortir avant d'avoir réglé le problème. Et d'ici là, qu'ils se taisent !

A. P.

# FORUM



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

## LA BOÎTE AUX LETTRES

### Le chat sort du sac !

DANS SA réplique à Louise Harel, Lucienne Robillard fait finalement sortir le chat du sac. En effet, si le programme d'infrastructures éprouve des retards au Québec, c'est uniquement en raison de la volonté du gouvernement fédéral d'obtenir le plus de visibilité possible, ce que ne semblent pas lui donner les règles établies pour le programme d'infrastructures payées, doit-on le rappeler, à parts égales par Ottawa, Québec et les municipalités.

Donc, malgré le titre de l'article publié dans *La Presse* du 15 août « Robillard contredit Louise Harel », je trouve plutôt que madame Robillard contredit son collègue Gagliano qui affirmait plus tôt cette semaine sur les ondes radio-canadiennes que « seuls les dossiers incomplets envoyés par Québec étaient responsables du retard ».

PIERRE MORIN  
 Joliette

### Se faire payer la traite

EN PAGE B5 de votre numéro du mardi 14 août, j'ai lu un texte sur le Nunavut dans lequel l'auteur parlait du prix du litre (35 oz. environ) de lait à Iqaluit, soit 3,15 \$. Que penser de 3,38 \$ pour le plus petit format de Coca-Cola (environ 7 oz.) dans un petit restaurant-terrace de Percé, P.Q., il y a une semaine ? En effet, deux petits Cokes pour 6,76 \$, est-ce aussi le coût du transport ? Fait-on venir le Coke d'Atlanta ? On y pense à deux fois avant de payer la traite aux enfants !

JÉRÉMIE DUNN  
 Saint-Hubert

### Un choix insensé

IL Y A longtemps que je voulais vous faire part de mon étonnement sur la question des aéroports de Montréal. Comment expliquer le choix incompréhensible de privilégier l'aéroport de Dorval face à Mirabel.

Comment certains peuvent-ils s'étonner du recul des aéroports de Montréal au classement des grands aéroports d'Amérique du Nord quand on privilégie un aéroport améloré plutôt que le merveilleux outil que Montréal possède à Mirabel ? Dorval n'a pas la notoriété de Mirabel, n'a pas sa capacité d'accueil et les services y sont moins bons. Sans parler de l'aspect sécuritaire d'un aéroport en pleine ville : qui a oublié la catastrophe de 1992, lorsqu'un 747 s'est écrasé sur la banlieue habitée d'Amsterdam ? Ne nous leurrons pas, le risque existe aussi à Montréal où les avions survolent de plus en plus la ville à basse altitude. Ne rapportez vous pas régulièrement des rapports d'erreurs relatives à des avions qui se sont « frolés » ?

En terme d'image de marque, Dorval reste un mauvais choix et la question de la distance ne résiste pas à la comparaison avec ce qui se fait dans le monde : alors que Mexico envisage un bel aéro-

### Un peu de recul

Bonjour M. Roy, IL M'A FAIT plaisir de lire vos propos (« De la rage au volant à la rage au clavier ») au sujet de cette « violence » qui s'exprime si souvent de nos jours, verbalement ou autrement (*La Presse*, 13 août). Je suis père d'un garçon et d'une fille, respectivement âgés de 6 et 2 ans. Et je suis très inquiet de les voir grandir dans cet environnement de plus en plus dépourvu de sens civique. La politesse, en d'autres termes, est une valeur qui se perd, malheureusement. En effet, essayez d'exprimer un point de vue en usant de politesse. Vous verrez qu'il est très difficile de le faire tout en exprimant de la violence. C'est incompatible.

D'autre part, l'usage de la politesse oblige une certaine réflexion, le choix des mots, une pensée cohérente. Toutes des conditions qui diminuent à tout le moins la part de violence dans nos échanges avec les autres. J'essaie de mon mieux d'inculquer la politesse à mes propres enfants. Mais, j'avoue moi-même être tenté de temps à autre par les raccourcis qui enflamment les propos. Je n'arrive généralement à rien de bon de cette façon. Je conclus souvent en me disant que, au moins, ça défole ! Mais, je le regrette bientôt, lorsque mes enfants répliquent de plus belle.

Il faut une bonne dose de patience et prendre le temps d'avoir du recul pour bien réagir à une situation de frustration. La vie moderne et trépidante de nos jours ne nous offre que très peu la chance de prendre ce recul. Pas surprenant alors que la « rage » soit aussi répandue... Et je ne parle pas de la maladie qui se transmet par la morsure d'un animal. Bien que ce mal soit aussi contagieux et que les symptômes

soient très similaires...

DENIS LAPIERRE  
 Candiac

### Respirez...

M. Roy, VOTRE ÉDITORIAL sur la rage était très intéressant. Comme vous l'écriviez, la rage existe depuis la nuit des temps et elle s'est présentée de différentes façons.

L'homme exprime sa rage pour toutes sortes de raisons. Différence de couleur de peau, de langue, de religion, de culture, de valeurs, etc. La rage est l'expression de l'intolérance, du mépris, de la douleur de vivre aussi.

Les gens, de nos jours, ont beaucoup de moyens pour exprimer leur rage, des moyens qui donnent l'illusion du pouvoir, de la domination. Je veux être le premier sur la route, donc je ne te suis pas, donc dégage. Les gens roulent à des vitesses, toujours plus élevées que les limites permises. Les gens tiennent des propos haineux sur Internet, au téléphone, face aux autres...

L'être humain est conflictuel, les relations humaines peuvent être facilement conflictuelles. Il est plus difficile de bâtir une relation que de la démolir. Le stress, la perception de notre vie, nos valeurs influencent beaucoup nos comportements.

L'être humain, aujourd'hui, est bombardé d'informations, de messages, la publicité et le cinéma à contenus violents pullulent, l'information des médias électroniques (qui est essentiellement négative) a un impact sur nous.

Alors, apprenons à respirer comme les bébés, apprenons à relaxer, lâchons prise sur des futilités et ça va aller mieux.

MICHEL HÉNAULT



La tour de contrôle de l'aéroport de Dorval.

port à l'extérieur de la ville, alors que le 3<sup>e</sup> aéroport de Paris sera construit à 80 km du centre-ville, alors que JFK est passablement éloigné du centre et qu'il en est de même dans toutes les grandes villes du monde, Montréal, qui dispose d'un aéroport de classe internationale à Mirabel, s'obstine à concentrer ses efforts sur un aéro-

port en ville, étriqué et à peine plus grand que celui de Saint-Domingue !

Par ailleurs, le monde entier connaît le nom de Mirabel et l'associe à Montréal comme on associe Heathrow à Londres, Charles de Gaulle à Paris, JFK ou La Guardia à New York, Fiumicino à Rome, etc. Qui, à l'étranger, citerait spontanément Dorval ? Pour les étrangers (donc les voyageurs), Montréal c'est Mirabel et Mirabel c'est Montréal.

Enfin, se pose la question des services qui laissent vraiment à désirer à Dorval : 55 minutes d'attente, il y a quinze jours, entre le moment où l'avion s'est posé et le moment où j'ai pu étreindre mes visiteurs ! C'est probablement la conséquence du manque d'espace. Sans parler de cette petite galerie marchande exigüe où on peut croiser 10 fois la même personne en une heure de déambulation. Et puis, on ne peut pas éviter de parler du racket organisé de 15 \$ par voyageur destiné à essayer de faire de cette Pontiac Sunbird une Lincoln Continental !

La question que je me pose, finalement, est de savoir quelle maquette peut être assez grosse pour s'opposer ainsi au gros bon sens, et qui en profite.

PHILIPPE RIONDEL  
 Montréal

# L'Union des forces progressistes est prête: à gauche toutes

PASCALE BRETON

L'UNION DES forces progressistes (UFP) concocte sa plate-forme en vue des élections partielles de l'automne et elle en a présenté une ébauche hier.

Au cours des prochains jours, autant les membres du Rassemblement pour une alternative politique (RAP) que ceux du Parti de la démocratie socialiste (PDS) et du Parti communiste du Québec (PCQ) vont étudier cette plate-forme pour y apporter les derniers correctifs.

Somme toute, le document présenté par les partis de gauche est à leur image, proposant la création d'une politique de soutien à la famille, l'instauration d'un revenu du citoyen universel accompagné d'une réforme majeure de la fiscalité, une augmentation du logement social, l'étiquetage obligatoire des OGM et l'abolition des droits de scolarité et de la taxe à l'échec, entre autres choses.

Cette plate-forme devrait d'ailleurs rallier une part des votes souverainistes, croit Suzanne Lachance, porte-parole du RAP. « Il est important pour nous de présenter un discours alternatif à celui des partis traditionnels. Nos deux orientations principales sont d'offrir un projet de société et d'instaurer une réforme des institutions démocratiques », a-t-elle déclaré en ajoutant que le Parti québécois ne détient désormais plus le monopole du vote souverainiste.

La coalition est en train de compléter la liste de ses candidats pour les élections partielles qui devraient être annoncées à la fin du mois dans quatre circonscriptions. Thérèse Hamel, sous la bannière du RAP, se présente dans Blainville, contre la libérale Jocelyne Roch et le candidat du PQ, le ministre Richard Legendre.

Dans Jonquière, l'UFP appuie Gilbert Talbot qui se présente lui aussi sous la bannière du RAP, tandis que Christian Flamand, un Atikamekw, se présente sous une bannière indépendante pour l'UFP dans le comté de Laviolette. « C'est la première tentative importante pour bâtir un pont entre les deux communautés, a indiqué André Parizeau, porte-parole du Parti communiste du Québec. En général, la communauté autochtone ne participe pas au processus électoral. »

L'élection partielle dans la circonscription de Mercier, au printemps dernier, a fait souffler un vent de changement, croient les porte-parole des différents partis de la coalition qui réunit au total quelque 2500 membres.

« Au-delà des chiffres, c'est la capacité de mobilisation des gens durant la campagne qui a fait la différence. Dans Mercier, il y avait plus que les déboires du PQ, il y a eu une mobilisation qui nous a surpris nous-mêmes », a souligné M. Parizeau.

La coalition milite également pour l'implantation d'un mode de scrutin proportionnel lors des prochaines élections générales, qui seul permettrait réellement à l'UFP de prendre sa place sur l'échiquier politique au Québec. « Il faut instaurer ce mode de scrutin. Le PQ est voué à une disparition rapide s'il (ne) l'adopte pas », croit d'ailleurs Paul Rose, porte-parole du Parti de la démocratie socialiste.

Si l'UFP a maintenant sa plate-forme et s'active déjà sur le terrain, elle n'a cependant pas encore reçu la reconnaissance du Directeur général des élections comme coalition politique. Une rencontre s'est déroulée au mois de juin et depuis, l'UFP attend. Ses membres promettent toutefois d'aller jusqu'à devant les tribunaux pour se faire reconnaître, jugeant que la loi présente une profonde lacune à ce sujet en Amérique du Nord.

cyberpresse.ca Pour en savoir davantage sur la nouvelle gauche au Québec, tapez www.cyberpresse.ca/gauche

## ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

- RÉPONSES**
- 1) Bouche de l'homme.
  - 2) Son genou plus haut.
  - 3) Câble plus long sur le trottoir.
  - 4) Bas de la porte arrière plus court.
  - 5) Cabine incomplète devant le volant.
  - 6) Pas de «point» derrière le V de T.V..
  - 7) Palissade incomplète derrière l'antenne.
  - 8) Pilier gauche de la tribune déplacé.

# PRÉPARE TON MATCH

**Bâtons de hockey de 20% à 50%**  
À l'achat de deux bâtons de hockey et ou palettes de remplacement de votre choix obtenez 20% de réduction sur le prix régulier. (Sauf modèle Easton Senergy)

**Jambières Bauer SG1000 JR** rég.:59.99  
**SG1000 SR** rég.:69.99

**Épaulettes Bauer SP1000 JR** rég.:84.99  
**SP1000 SR** rég.:99.99

**Gants de hockey Easton-Air** (modèle 2000) 15.5po rég.:179.99 14.5po rég.:159.99

**Sac de hockey Bauer suprême BSBC** 40po. avec poches pour patins rég.:49.99

**Chandails de hockey** de qualité supérieur pour équipe. Lot de 16 chandails (14xl + 2xxl) grand choix de couleurs (VHL et IHL) et livraison immédiate

**Épaulettes-plastrons Pro Heaton AB6700** rég.: 579.99

**BAUER 1000 JR** (modèle 2000) grandeurs 1 à 5.5 rég.:119.99

**MISSION AMP6 JR** rég.:199.99

**MISSION AMP8 JR** rég.:159.99

**BAUER 5000 SR** (modèle 2000) rég.:499.99

**BAUER VAPOR-6 SR** (modèle 1999) rég.:449.99

**CCM SK652 SR** (NOUVEAU MODÈLE 2001) rég.:329.99

**VILLE ST-LAURENT**  
612, boul. Ste-Croix  
(514) 747-6072

**DOLLARD-DES-ORMEAUX**  
3597, boul. St-Jean  
(514) 626-7235

**MONTRÉAL**  
5916, rue Papineau  
(514) 274-4429

**POINTE-AUX-TREMBLES**  
12510, Sherbrooke Est  
(514) 645-1291

**GREENFIELD-PARK**  
3261, boul. Taschereau  
(450) 926-0660

**LAVAL (Mega centre)**  
4440, aut. Laval (440)  
(450) 681-8440

Heures d'ouverture méga magasin de Laval: lundi au mercredi de 9h00 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h00 à 21h00, samedi de 9h00 à 17h00 et dimanche de 11h00 à 17h00. Les autres magasins: lundi au mercredi de 9h30 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h30 à 21h00, samedi de 9h00 à 17h00 et dimanche de 11h00 à 17h00. La vente prépare ton match se termine le dimanche 19 août 2001. certaines grandeurs ou couleurs peuvent manquer dans certains magasins. Équipements de gardien (sauf les bâtons) seulement aux magasins de Laval, Greenfield park, D.D.O. et P.A.L. Les produits illustrés servent de référence et peuvent être différents des produits annoncés.

# Impossible de passer à côté de cette offre.

**L'OFFRE INCONTOURNABLE**

Pour 25 \$ par mois\*, vous obtenez:

- 150 minutes en tout temps
- Appels locaux illimités la fin de semaine, du vendredi 18h au lundi 8h
- 100 minutes d'appels interurbains la fin de semaine au Canada
- Messagerie vocale, appel en attente et appel conférence

**TELUS** mobilité<sup>mc</sup>  
Le futur est simple.

© 2001 SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE. \*TELUS Mobilité et télémobilité.com sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Holdings Inc. Le futur est simple est une marque de commerce utilisée avec l'autorisation de Clearnet Communications Inc. \*\*Hébergement d'utilisation mensuelle de 6,95\$. Taxes et frais d'international en sus.

Magasinez en ligne à telusmobilité.com ou appelez-nous au 1 888 810-5555

**BOUTIQUES TELUS**

Les Galeries d'Anjou, Montréal  
950, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal  
Fairview Pointe-Claire, Pointe-Claire  
Les Promenades St-Bruno, St-Bruno  
Mail Champlain, Brossard

Carrefour Laval, Laval  
Centre Rockland, Mont-Royal  
Carrefour Angrignon, LaSalle  
Place Versailles, Montréal  
Place Vertu, St-Laurent

Centre du Rasoir

Compagnie Simons

Maison Sony  
Plus d'un lieu, toujours au Mezzo 802

Zellers

LA CABINE TÉLÉPHONIQUE

FUTURE SHOP

Dumoulin  
REGION METROPOLITAINE

COMPLÉTENTE

CENTRE HI-FI

**DÉTAILLANTS AUTORISÉS TELUS MOBILITÉ**

<b>MONTRÉAL</b> Radio Service LCT Inc. (514) 953-4864 Communication Métropolitaine (514) 259-1988 Globe Mobilité (514) 272-0099 Instant Page (514) 527-2080	<b>MONTRÉAL</b> Action Télécom (514) 989-9952 Direct.Com (514) 381-3490 Satellico Com Inc. (514) 387-4848	<b>LAVAL</b> Digital Radiocommunications Inc. (450) 973-3443 SRAD Communications Inc. (450) 622-1748	<b>DOLLARD-DES-ORMEAUX</b> La Zone SCP (514) 421-9889 <b>REPENTIGNY</b> Technicom (450) 582-0085	<b>LASALLE</b> La maison du cellulaire (514) 366-6265 <b>LONGUEUIL</b> Cell-Bo Communications Inc. (450) 468-0993	<b>ST-LAURENT</b> PC Page Communications Inc. (514) 339-1130 <b>CANDIAC</b> D2 Technologie (450) 635-5480	<b>JOLIETTE</b> Multicom Communication 2000 Inc. (450) 752-2266 <b>MONTRÉAL</b> Proxi Télécom Inc. (514) 843-0355	<b>BEACONSFIELD</b> Consultation Cellulaire (514) 693-1161 <b>LAVAL</b> Raytech Électronique Inc. (450) 975-1015 <b>LONGUEUIL</b> Cell-Bo Communications Inc. (450) 677-5296
---	---	---	---	--	--	--	--